94F0037XPF

ex. 3

SCHL CMHC

Question habitation, comptez sur nous

LES CONDITIONS DE LOGEMENT DES PARENTS SEULS, DES JEUNES COUPLES ET DES FAMILLES IMMIGRANTES – UN PROFIL TIRÉ DU RECENSEMENT DE 1991

Canada

STATISTICS CANADA STATISTIQUE CANADA
APR 2 1998
LIBRARY
BIBLIOTHÈQUE

LES CONDITIONS DE LOGEMENT DES PARENTS SEULS, DES JEUNES COUPLES ET DES FAMILLES IMMIGRANTES – UN PROFIL TIRÉ DU RECENSEMENT DE 1991

coauteurs :

John Engeland (SCHL)
&
Janet Che-Alford, Oliver Lo,
Jane Badets (Statistique Canada)

Printemps 1997

REMERCIEMENTS

Les auteurs désirent remercier plusieurs membres du personnel de Statistique Canada qui ont contribué à cette publication. Parmi les nombreuses personnes qu'il y aurait lieu de mentionner figurent Michael Bergob, Brian Hamm et Mark Wright. À la SCHL, les auteurs souhaitent reconnaître les conseils et l'aide inestimables de Paddy Fuller.

Les auteurs sont les seuls responsables de l'interprétation des données ainsi que des avis exprimés dans cette étude.

Ce rapport est une publication conjointe de la Société canadienne d'hypothèques et de logement et de Statistique Canada.

NOTE: **ISSUED ALSO IN ENGLISH UNDER THE TITLE:**

Lone Parents, Young Couples and Immigrant Families and their Housing Conditions - A 1991 Census Profile

Les conditions de logement des parents seuls, des jeunes couples et des familles immigrantes – Un profil tiré du Recensement de 1991

RÉSUMÉ

Les besoins de logement varient selon le type de familles et les conditions et besoins de logement évoluent à mesure que changent les types de famille. Pour aider les chercheurs, les promoteurs, les constructeurs et les décideurs dans le domaine du logement à garder à jour leurs connaissances des familles et de leurs différents besoins de logement, la SCHL et Statistique Canada ont conjointement produit ce rapport. À partir de données inédites du Recensement de 1991, ce rapport établit le profil de trois types de familles choisis – **les parents seuls, les jeunes couples** et **les familles immigrantes**. Ces familles figurent parmi celles qui, croit-on, sont les plus nombreuses à connaître des problèmes de logement.

Afin de déterminer les besoins et les caractéristiques de logement attribuables uniquement aux trois types de famille, 906 595 familles partageant leur habitation avec d'autres personnes ont été supprimées de l'analyse pour ce rapport. Ce dernier était donc axé sur 727 295 familles monoparentales, 1 330 120 familles composées de jeunes couples et 1 602 745 familles immigrantes, lesquelles font toutes partie des 6 449 135 familles figurant dans le Recensement de 1991 comme ne partagant pas leur logement avec d'autres personnes. Il y a un certain chevauchement parmi les trois groupes puisque les familles immigrantes comprennent à la fois de jeunes couples (ayant moins de 35 ans) et des parents seuls. Dans le rapport, on établit un profil distinct pour chaque type de famille, mais on fait des analyses comparatives des différents types lorsque cela est possible.

Bien qu'ils soient semblables à bien des égards, les trois types de familles manifestent aussi des caractéristiques uniques. Les points ci-dessous font ressortir leurs circonstances démographiques, socio-économiques et en matière de logement.

PROFIL DÉMOGRAPHIQUE

- On trouve les trois types de familles dans toutes les régions du pays, mais les familles immigrantes sont beaucoup plus urbanisées : 52,4 % d'entre elles vivent dans les trois centres les plus importants du Canada, soit Montréal, Toronto et Vancouver.
- Les familles immigrantes sont plus nombreuses que les autres à compter trois enfants ou plus vivant à la maison. Les jeunes couples ont des enfants plus jeunes. La plupart des parents seuls (63 %) ont au moins un enfant de moins de 18 ans. L'autre tiers des parents seuls vit avec des enfants de 18 ans ou plus (cela comprend les parents seuls âgés vivant avec des fils et(ou) des filles qui ne se sont jamais mariés).

PROFIL SOCIO-ÉCONOMIQUE

- Les familles de jeunes couples sont plus mobiles que les autres. Environ 80 % avaient déménagé pendant la période de cinq ans antérieure au Recensement de 1991, comparativement à 44,7 % des familles immigrantes et à 54 % des familles monoparentales.
- Toutefois, une analyse plus détaillée de chaque groupe familial particulier indique

- Près des trois quarts des familles monoparentales vivent dans des appartements, alors que les maisons individuelles sont la forme courante de logement des jeunes couples et des familles immigrantes.

- Très peu de ménages des trois types de familles vivent dans un logement surpeuplé ou défectueux.

- Néanmoins, quelque 13,7 % des familles monoparentales vivent dans des habitations trop petites, comparativement à 2,2 % des jeunes couples et à 6,8 % des familles immigrantes.

- Le quart des immigrants récents commencent par vivre dans des logements surpeuplés, mais il s'agit d'une situation de très courte durée pour la plupart d'entre eux puisqu'ils changent rapidement leurs conditions de logement une fois qu'ils se sont taillé une place sur le marché du travail.

- Un très faible pourcentage de ménages de tous les groupes occupent des habitations qui ne répondent pas aux normes de qualité, soit 6,2 % des familles immigrantes, 8,6 % des jeunes couples et 11,6 % des familles monoparentales.

- Dans les trois types de familles, les locataires sont beaucoup plus susceptibles de vivre dans un logement surpeuplé ou défectueux.

- Le manque d'abordabilité a tendance à être un problème beaucoup plus important pour les trois types de familles.

- Quelque 21,3 % des jeunes couples propriétaires de leur maison et 20 % des locataires consacrent 30 % ou plus de leur revenu brut au logement. Toutefois, les jeunes couples locataires se trouvent dans une situation beaucoup plus difficile puisque plus de 70 % de ceux qui payent 30 % ou plus de leur revenu pour se loger ont de faibles revenus, comparativement à 19 % seulement des propriétaires.

- Seulement 17,6 % des familles immigrantes propriétaires versent 30 % ou plus de leur revenu pour le logement, mais ce pourcentage passe à 40,7 % dans le cas des immigrants récents qui sont propriétaires et s'établit à 30 % dans le cas des familles immigrantes locataires. Toutefois, dans ce cas également, 70 % des locataires ont de faibles revenus, comparativement à seulement 34,2 % des immigrants récents propriétaires et à 28 % des immigrants de longue date.

- Un parent seul propriétaire sur quatre et la moitié des parents seuls locataires consacrent 30 % ou plus de leur revenu pour l'habitation. Il s'agit dans presque tous les cas de femmes ayant de jeunes enfants et dont les revenus sont inférieurs aux seuils de faible revenu de Statistique Canada.

- Comme il fallait s'y attendre, un pourcentage beaucoup plus élevé de familles monoparentales ont des besoins impérieux de logement. Quatre familles monoparentales sur dix ont des besoins impérieux. Parmi ces familles, 19,1 % ont un chef masculin et 42,7 %, un chef féminin; 18,3 % sont propriétaires et 54,4 % sont locataires. La majorité des mères ayant de jeunes enfants loue un appartement dans un immeuble d'habitation et 55,5 % ont des besoins impérieux.

- La plupart des jeunes couples ont suffisamment d'argent pour améliorer leurs propres conditions de logement, de sorte qu'un sur dix seulement a des

CHAPITRE 1 INTRODUCTION ET STRUCTURE DU RAPPORT

Les besoins de logement varient selon le type de famille. Au fil du temps, à mesure que les types de famille changent, les conditions et besoins de logement évoluent. Les chercheurs du domaine de l'habitation, les promoteurs, les constructeurs et les décideurs suivent cette évolution pour tenir à jour leurs connaissances des familles et des divers besoins de logement. Pour les aider, la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) et Statistique Canada (SC) ont produit ce rapport. En se fondant sur la base de données la plus complète dont on dispose, soit le Recensement de 1991, les auteurs ont établi le profil de trois types de familles choisis et de leurs conditions de logement. Le rapport décrit le profil des parents seuls, des jeunes couples et des familles immigrantes puisqu'ils figurent parmi ceux qu'on croit le plus souvent touchés négativement par les changements sur le marché de l'habitation. On mentionne souvent ces familles dans les débats sur la pauvreté parmi les enfants.

Structure du rapport

Dans l'introduction, les auteurs définissent les types de familles et expliquent pourquoi ils ont été choisis pour l'étude. Ils y présentent aussi, à la figure 1.1, la position de chaque type familial dans l'univers global des familles canadiennes. Dans les trois sections suivantes du rapport, les auteurs établissent le profil de chaque type de famille en faisant des analyses comparatives des divers types lorsque cela est possible. Chaque profil de famille comprend trois composantes fondamentales : un aperçu démographique, une esquisse de la famille socio-économique et une évaluation des conditions de logement.[1] Le rapport se termine ensuite par un glossaire de termes et une courte bibliographie. Les trois esquisses familiales se fondent sur des tableaux non publiés du Recensement de 1991.

Les trois types de familles

1) Les familles monoparentales

Situation

Une des caractéristiques les plus importantes du changement de la nature des familles canadiennes a été la croissance rapide des familles monoparentales découlant principalement de la rupture des mariages ainsi que du choix de femmes célibataires d'élever seules leurs enfants. Entre 1971 et 1991, le nombre de familles monoparentales a presque doublé, passant de 477 525 à 954 710, alors que le nombre de familles biparentales n'a progressé que de 39,9 % pour s'établir à 6 401 460 comparativement à 4 575 640 vingt ans plus tôt. L'augmentation rapide des familles monoparentales alliée à la probabilité plus élevée qu'elles aient des besoins impérieux de logement est la raison de leur sélection comme premier des trois types familiaux dont on établit ici le profil.

Définition

***Une famille monoparentale comprend** : une mère ou un père qui vit avec au moins un enfant (fils et(ou) filles qui n'ont jamais été mariés), sans qu'un époux ou une épouse ou un conjoint ou une conjointe de fait soit présent.*

Afin de déterminer dans quelle mesure les familles monoparentales sont capables d'accéder d'elles-mêmes à un logement, **on n'examine dans ce rapport que les familles monoparentales**

---

1 Les ménages vivant en deçà des normes établies en matière d'abordabilité, de taille et de qualité convenable du logement et dont les revenus sont insuffisants pour leur permettre d'obtenir un logement locatif répondant à toutes les normes sont considérés comme ayant des besoins impérieux de logement. Voir les numéros 7 et 12 de *Le point en recherche et développement, série socio-économique* de la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

qui subviennent aux besoins de leur propre ménage et qui n'ont pas d'autres personnes vivant avec elles. Ce critère permet d'inclure dans l'étude la grande majorité des familles monoparentales, soit 76 % ou 727 295 des 954 710 familles monoparentales énumérées lors du Recensement de 1991. Il exclut le quart de toutes les familles monoparentales qui obtiennent un soutien (pour le logement et(ou) d'autres besoins) en partageant leur habitation.

Figure 1.1 Composition des familles selon le type
Recensement de 1991

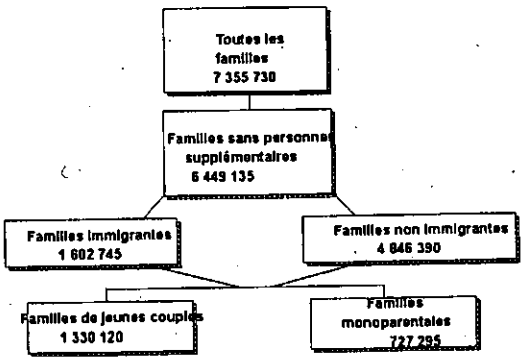

2) Les jeunes couples

Situation

Les jeunes couples ont un certain nombre de caractéristiques uniques, quoique transitoires, qui font en sorte qu'on les a choisis comme deuxième type à étudier. Nées entre 1957 et 1976, ces personnes chevauchent la deuxième moitié de l'explosion démographique et le début de l'effondrement de la natalité. On a tendance à trouver dans ce groupe d'âge des changements au niveau des modes de vie, des formes de famille, des rôles matrimoniaux et des méthodes d'éducation des enfants et de la structure de l'emploi. Les nouvelles valeurs des membres de ce groupe influent sur leurs choix de logement. Toutefois, leurs options en la matière sont limitées du fait qu'ils en sont au début de leur carrière et, par conséquent, que leurs revenus sont plus bas et qu'ils sont plus vulnérables aux hausses des prix du logement et des taux d'intérêt. Bien qu'ils puissent, en tant que nouveaux ménages élevant des enfants, envisager l'achat d'une maison, il arrive souvent qu'une maison d'accédant soit au-dessus de leurs moyens.

Définition

***Un jeune couple** est une famille de recensement[2] dans laquelle les deux époux (mariés ou conjoints de fait), âgés de moins de 35 ans, élèvent des enfants et en sont au début de leur carrière dans le cycle de vie d'une famille.*

Comme dans le cas des familles monoparentales, afin de déterminer les besoins de logement attribuables uniquement aux familles de jeunes couples, **on n'examine dans ce rapport que les**

2 Une **famille de recensement** s'entend d'un couple (marié ou de fait, avec ou sans enfants célibataires) ou d'un parent seul, quel que soit son état matrimonial, dont au moins un enfant célibataire vit dans le même logement.

jeunes couples qui subviennent aux besoins de leur propre ménage et qui n'ont pas d'autres personnes vivant avec eux. Par conséquent, ce rapport porte sur 1 330 120 jeunes familles habitant au Canada en 1991. Les jeunes couples vivant avec une autre famille ou avec des personnes avec lesquelles ils ont ou non des liens de parenté ne sont pas incluses dans cette étude.

3) Les familles immigrantes

Situation

En 1991, 1 938 190 familles canadiennes, ou 26,3 % de toutes les familles au Canada, comptaient au moins un membre immigrant. Parmi ces familles immigrantes, 1 602 745 subvenaient aux besoins de leurs propres ménages unifamiliaux et la plupart habitaient dans de grandes zones urbaines de l'Ontario, de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et du Québec.

Près d'un quart de million (230 000 ou environ 14 %) de ménages immigrants unifamiliaux (ou primaires) forment un groupe distinct d'immigrants plus récents qui sont arrivés au Canada entre 1981 et 1991. Ils diffèrent des immigrants de plus longue date (arrivés avant 1981) et des familles non immigrantes par leurs conditions socio-démographiques et de logement uniques. Les familles immigrantes, et notamment les familles récemment immigrées, sont le troisième type de famille dont on établit ici le profil.

Définition

***Une famille immigrante s'entend d'une** famille de recensement[3] vivant dans un ménage privé dont au moins un membre de la famille est ou a été un immigrant reçu du Canada. Un immigrant reçu est une personne à laquelle les autorités canadiennes de l'immigration ont accordé le droit de vivre en permanence au Canada.*

Comme dans le cas des familles monoparentales et des jeunes couples, **on examine dans ce rapport les besoins de logement attribuables uniquement aux familles immigrantes seules (c.-à-d. aux ménages immigrants unifamiliaux sans personnes supplémentaires)**, de façon à maintenir une correspondance univoque entre les familles immigrantes et les logements qu'elles occupent. Par conséquent, le rapport porte sur environ 82,7 % de toutes les familles immigrantes, soit 1 602 745 familles. Il exclut 335 445 familles (17,3 % de l'ensemble) qui partagent leur habitation et leurs frais de logement, dont 80 % avec d'autres personnes et 20 % avec d'autres familles.

Bien qu'elles constituent une minorité, les 65 000 familles qui partagent un logement avec d'autres familles pour former des ménages de «familles immigrantes multiples» (ménages de deux familles ou plus dont au moins une est une famille immigrante) méritent une attention spéciale. Leurs caractéristiques sont très différentes et elles sont beaucoup moins susceptibles d'avoir des besoins de logement. Par exemple, en partageant, les 65 000 «familles immigrantes multiples» parviennent à un niveau de propriété supérieur à celui des familles immigrantes seules (83,7 % comparativement à 74,4 %) et elles achètent des logements dont la valeur moyenne est considérablement supérieure (236 983 $ comparativement à 197 766 $). En 1990, les «familles immigrantes multiples» avaient un revenu moyen de 80 947 $ par ménage et des frais de logement de 992 $ par mois et 17,4 % seulement consacraient 30 % ou plus de leur revenu au logement. Parmi ces ménages, 6 % seulement, ou 3 920, étaient des ménages à faible revenu, ce qui est bien

---

[3] Les familles non immigrantes comprennent les familles dont les membres sont des citoyens canadiens de naissance ainsi qu'un petit nombre de familles dont les membres sont des résidents non permanents. Les résidents non permanents sont des personnes titulaires d'un permis de séjour pour étudiants, d'un permis de travail ou d'un permis ministériel ou qui étaient des demandeurs du statut de réfugié au moment du Recensement de 1991.

inférieur à la fréquence moyenne des familles vivant en deçà des seuils de faible revenu de Statistique Canada.

La population totale de familles canadiennes

La figure 1.1 indique que parmi les 7 355 730 familles du Canada, 6 449 135 ou 87,7 % subviennent aux besoins de leur propre ménage dans des logements qu'ils ne partagent pas. Les familles comparées dans ce rapport appartiennent à ce groupe.

La figure 1.1 montre aussi la place que chacun des trois types familiaux dont on établit le profil occupe dans l'univers total des familles canadiennes. Elle indique que même si, par définition, les deux premiers types s'excluent mutuellement, le troisième type chevauche les deux autres. Par exemple, quelque 141 380 familles monoparentales, ou 19,4 % de l'ensemble de ces familles ne comptant pas de personnes supplémentaires, sont des ménages immigrants unifamiliaux. Par conséquent, étant donné qu'il regroupe des familles sans égard à l'état matrimonial ou à l'étape dans le cycle de vie, le groupe des familles immigrantes a les caractéristiques les plus hétérogènes parmi les trois groupes familiaux.

CHAPITRE 2 LES FAMILLES MONOPARENTALES

2.1 Profil démographique

i) Nombre et répartition géographique des familles monoparentales

En 1991, 727 295 familles monoparentales subvenaient aux besoins de leur propre ménage. Elles représentaient 11 % de toutes les familles qui ne partageaient pas un logement avec d'autres personnes (figure 2.1). Près des deux tiers (63 %) ont au moins un enfant de moins de 18 ans vivant à la maison. Les autres, qui vivent avec des enfants ayant tous 18 ans ou plus, comprennent les ménages dans lesquels des parents âgés vivent avec des fils ou des filles célibataires d'âge mûr (tableau 2.1). Les besoins de logement de ces deux groupes distincts de familles monoparentales diffèrent et sont étudiés séparément.

Figure 2.1 Familles monoparentales, Canada, Recensement de 1991

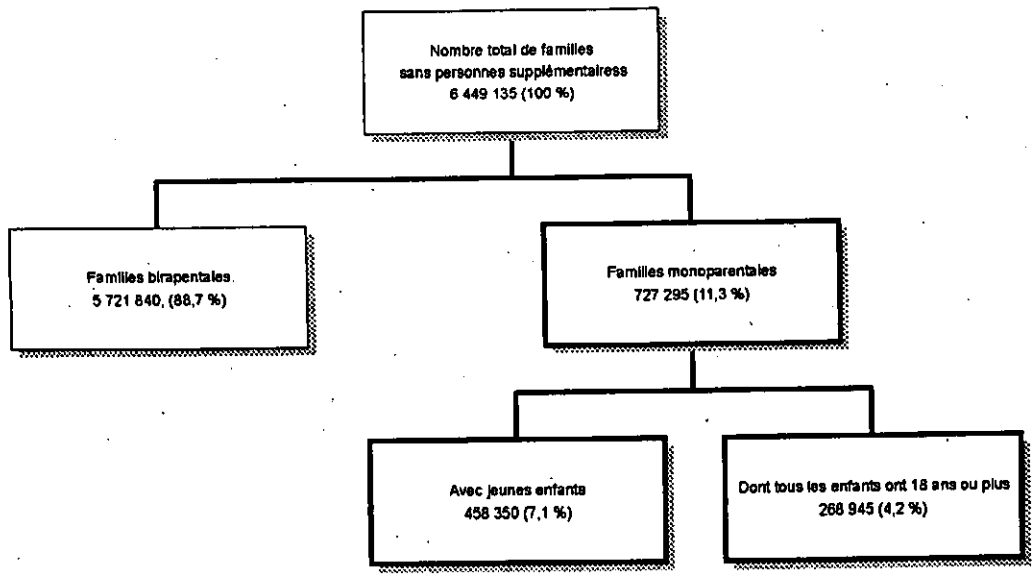

Tableau 2.1. Répartition des familles monoparentales selon l'âge, Canada, Recensement de 1991

Groupe d'âge	Familles monoparentales					
	Total		Avec jeunes enfants		Dont tous les enfants ont 18 ans ou plus	
	N^bre	%	N^bre	%	N^bre	%
Total	727 290	100.0	458 340	100.0	268 950	100.0
15-24	39 150	5,4	39 120	8,5	30	0.0
25-34	158 040	21,7	157 795	34,4	245	0,1
35-44	223 495	30,7	196 185	42,8	27 310	10,2
45-54	137 430	18,9	57 645	12,6	79 785	29,7
55-64	79 000	10,9	6 745	1,5	72 255	26,9
65 et plus	90 175	12,4	850	0,2	89 325	33,2
Pères seuls						
Total	109 805	100.0	59 110	100.0	50 695	100.0
15-24	580	0,5	575	1.0	5	0.0
25-34	10 350	9,4	10 265	17,4	85	0,2
35-44	34 935	31,8	30 510	51,6	4 425	8,7
45-54	31 615	28,8	14 710	24,9	16 905	33,3
55-64	16 100	14,7	2 630	4,4	13 470	26,6
65 et plus	16 230	14,8	420	0,7	15 810	31,2
Mères seules						
Total	617 490	100.0	399 240	100.0	218 250	100.0
15-24	38 575	6,2	38 545	9,7	30	0.0
25-34	147 695	23,9	147 525	37.0	160	0,1
35-44	188 560	30,5	165 670	41,5	22 890	10,5
45-54	105 815	17,1	42 935	10,8	62 880	28,8
55-64	62 905	10,2	4 125	1.0	58 780	26,9
65 et plus	73 950	12.0	435	0,1	73 515	33,7

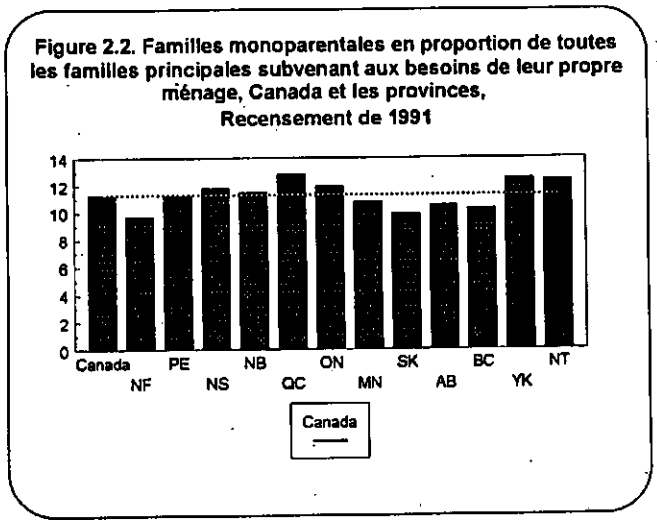

Figure 2.2. Familles monoparentales en proportion de toutes les familles principales subvenant aux besoins de leur propre ménage, Canada et les provinces, Recensement de 1991

Bien qu'elles soient présentes dans toutes les régions du pays, c'est à Terre-Neuve et en Saskatchewan qu'on trouve le moins de familles monoparentales et au Québec et, comme les jeunes couples, dans le grand nord (les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon) qu'on en trouve le plus (figure 2.2). Comme près des deux tiers (64,7 %) vivent dans les régions métropolitaines de recensement (RMR) du Canada, elles sont plus urbanisées dans l'ensemble que les familles biparentales (58,9 %).

ii) État civil, nombre et âge des enfants

Comme le montrent les données du Recensement de 1991 dans le tableau 2.1, les parents seuls qui subviennent aux besoins d'enfants de moins de 18 ans ont presque tous (85,7 %) moins de 45 ans et la plupart ont entre 25 et 44 ans (77,2 %). Par ailleurs, ceux qui vivent avec des enfants célibataires ayant tous 18 ans ou plus ont presque tous (89,8 %) 45 ans ou plus. Dans l'ensemble, 5,4 % des parents seuls ont entre 15 et 24 ans et 80,8 % de ces derniers n'ont jamais été mariés.

La majorité (84,9 %) des familles monoparentales ont une femme pour chef. Cela est attribuable à deux principales raisons. Premièrement, 33,9 % et 24,3 % des parents seuls étaient divorcés ou séparés, respectivement, et les mères avaient tendance à obtenir la garde des enfants. Deuxièmement, 18,0 % des mères seules n'ont jamais été mariées. Par conséquent, les mères seules sont plus jeunes et subviennent aux besoins d'enfants plus jeunes que leurs homologues de sexe masculin (tableau 2.1). Les parents seuls qui vivent avec des enfants plus âgés affichent deux caractéristiques clés : plus de la moitié (52,8 %) sont veufs ou veuves et six sur dix ont 55 ans ou plus.

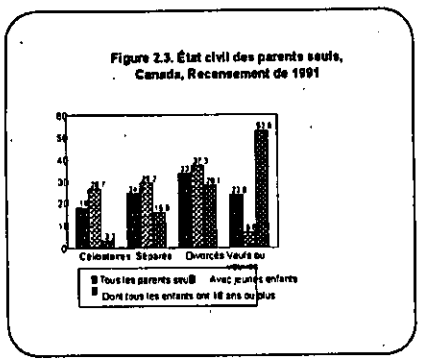

Figure 2.3. État civil des parents seuls, Canada, Recensement de 1991

Près de 60 % des familles monoparentales ne comptent qu'un enfant à la maison, de sorte que les parents seuls ont tendance à avoir moins d'enfants que les familles biparentales. Toutefois, les parents seuls sont beaucoup plus susceptibles de vivre avec des enfants ayant tous 18 ans ou plus que les familles biparentales (37,0 % contre 20,8 %).

2.2 Profil socio-économique

i) Mobilité résidentielle

Les données de cinq ans sur la mobilité indiquent que, bien que les parents seuls aient tendance à déménager sur de plus courtes distances et à demeurer dans la même municipalité, ils sont relativement mobiles (54,0 %) comparativement aux familles biparentales (44,1 %) (tableau 2.2).

Les parents seuls ayant de jeunes enfants figurent parmi les plus mobiles (67,6 %) de tous les parents seuls, ce en quoi ils ressemblent aux familles de jeunes couples avec enfants qui ont un taux de mobilité sur cinq ans beaucoup plus élevé (73,4 %). Les parents seuls âgés dont tous les enfants ont 18 ans ou plus ainsi que les autres familles époux-épouse sont beaucoup moins mobiles, leurs taux de mobilité sur cinq ans s'établissant à 30,8 % et 33,3 % respectivement.

Tableau 2.2. Mobilité résidentielle par type de famille principale subvenant aux besoins du ménage, Canada, Recensement de 1991

	Familles biparentales		Familles monoparentales					
			Total		Avec jeunes enfants		Dont tous les enfants ont 18 ans ou plus	
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%
Total	5 721 835	100,0	727 295	100,0	458 350	100,0	268 950	100,0
. Ont déménagé pendant a dernière année écoulée	763 175	13,3	155 220	21,3	129 885	28,3	25 340	9,4
. Ont déménagé pendant les cinq dernières années	2 524 520	44,1	392 395	54.0	309 625	67,6	82 770	30,8
%	100,0		100,0		100,0		100,0	
- À l'intérieur de la même municipalité	1 218 960		236 720		185 065		51 655	
%	48,3		60,3		59,8		62,4	
- D'une autre municipalité	1 153 510		139 325		112 930		26 395	
%	45,7		35,5		36,5		31,9	
- De l'extérieur du Canada	152 050		16 345		11 620		4 725	
%	6,0		4,2		3,8		5,7	

Remarque : Le 3 juin 1991 est la date de référence pour les déménagements pendant la dernière ou les cinq dernières années.

ii) Niveau d'instruction

Les parents seuls ont tendance à être moins instruits que les parents de familles biparentales. Bien que des proportions presque égales de pères seuls et d'époux de familles biparentales (21,4 % et 22,8 % respectivement) aient fait des études universitaires, seulement 15,9 % des mères seules comparativement à 19,4 % des épouses ont une certaine formation universitaire. En outre, les parents seuls, qu'ils soient des hommes ou des femmes, sont aussi plus susceptibles d'avoir moins de neuf ans de scolarité.

Comme les familles de jeunes couples comparativement à d'autres familles époux-épouse, les jeunes parents seuls ayant de jeunes enfants sont mieux instruits que leurs homologues plus âgés (ayant des enfants de 18 ans ou plus). Les jeunes parents seuls sont aussi plus susceptibles que leurs homologues plus âgés d'avoir fait des études universitaires (19,0 % contre 13,0 %) et sont moins susceptibles d'avoir moins de neuf ans de scolarité (8,0 % comparativement à 31,7 %).

iii) Activité sur le marché du travail et revenu familial

Les familles monoparentales ont beaucoup plus de difficulté à subvenir aux besoins fondamentaux de leur ménage que les familles biparentales. Premièrement, la probabilité qu'elles participent à la vie active est inférieure de 20 % à celle des familles biparentales en général et de 35 % à celle des époux de familles de jeunes couples. Deuxièmement, les parents seuls sont plus susceptibles d'être chômeurs : leur taux de chômage est de 13,3 % comparativement à 8,9 % parmi les époux de jeunes familles avec enfants. Par conséquent, en 1991, plus de deux parents seuls sur cinq qui subvenaient aux besoins de jeunes enfants étaient inactifs ou au chômage (tableau 2.3). En fait, en 1991, près de 165 000 parents seuls subvenaient aux besoins d'enfants entièrement à charge mais ne participaient pas à la vie active (73,9 %) ou étaient chômeurs (26,1 %)[4].

Tableau 2.3. Activité des familles monoparentales, Canada, Recensement de 1991

	Toutes les familles monoparentales		Avec jeunes enfants		Dont les enfants ont 18 ans ou plus	
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%
Total	727 295	100.0	458 350	100.0	268 945	100.0
Actifs	454 040	62,4	321 195	70,1	132 845	49,4
Employés	393 685	54,1	271 660	59,3	122 025	45,4
Sans travail	60 355	8,3	49 530	10,8	10 825	4.0
. Taux de chômage	s.o.	13,3	s.o.	15,4	s.o.	8,1
Inactifs	273 255	37,6	137 150	29,9	136 105	50,6

s.o. = sans objet
Note : Le taux de chômage indique la proportion des actifs qui sont sans travail.

Comme ils sont moins instruits et moins susceptibles de participer à la vie active et, même lorsqu'ils sont actifs, qu'ils sont plus susceptibles d'être au chômage, les parents seuls gagnent en moyenne environ la moitié du revenu des familles biparentales (tableau 2.4). Quatre fois plus de familles monoparentales que de familles biparentales se trouvent en deçà des seuils de faible revenu de Statistique Canada, soit 39,9 % à comparer à 9,1 %.

---

4 Par enfants à charge, on entend des enfants de moins de 15 ans ou des enfants de 15 à 18 ans qui fréquentent l'école et ne sont pas actifs sur le marché du travail.

Tableau 2.4. Niveau de revenu et nombre de membres touchant un revenu, selon le type de famille, Canada, Recensement de 1991

Niveau de revenu et nombre de membres touchant un revenu	Familles monoparentales			Familles biparentales		
		NOMBRE	%		NOMBRE	%
Total	**100,0**	727 300	100.0	**100.0**	5 721 835	100.0
Un		386 115	53,1		612 950	10,7
Deux		262 830	36,1		3 971 715	69,4
Trois ou plus		76 440	10,5		1 121 450	19,6
Aucun		1 910	0,3		15 715	0,3
< 10 000 $	**15,8**			**2,9**		
Total		115 230	100.0		166 185	100.0
Un		97 540	84,6		59 065	35,5
Deux		13 950	12,1		81 375	49.0
Trois ou plus		1 830	1,6		10 025	6.0
Aucun		1 910	1,7		15 715	9,5
10 000 $ - 29 999 $	**44,8**			**20,1**		
Total		325 895	100.0		1 148 380	100.0
Un		206 125	63,2		202 850	17,7
Deux		103 235	31,7		866 200	75,4
Trois ou plus		16 530	5,1		79 325	6,9
Aucun		0	0.0		0	0,0
30 000 $ - 49 999 $	**24,3**			**28,8**		
Total		176 645	100,0		1 645 030	100,0
Un		63 675	36,0		219 545	13,3
Deux		87 575	49,6		1 205 440	73,3
Trois ou plus		25 400	14,4		220 045	13,4
Aucun		0	0.0		0	0.0
50 000 $ et plus	**15,1**			**48,3**		
Total		109 530	100,0		2 762 240	100,0
Un		18 775	17,1		131 485	4,8
Deux		58 065	53,0		1 818 705	65,8
Trois ou plus		32 690	29,8		812 050	29,4
Aucun		0	0.0		0	0.0
Revenu moyen		29 485 $			55 294 $	

Toutefois, les parents seuls ne sont pas tous touchés de la même façon. Plus de la moitié (53,3 %) des parents seuls ayant de jeunes enfants ont de faibles revenus, ce qui est lié au fait que quatre sur cinq ne dépendent que d'un seul revenu. Par contre, seulement 17,1 % des parents seuls âgés ont de faibles revenus, en grande partie du fait qu'étant donné que leurs enfants adultes sont actifs sur le marché du travail, les trois quarts ont deux revenus (tableau 2.5). Les parents seuls les plus touchés par la faiblesse des revenus ont aussi tendance à être des mères, 43,9 % d'entre elles ayant de faibles revenus comparativement à 17,7 % des pères seuls.

Tableau 2.5 Faible revenu selon le type de famille et l'âge des enfants, Canada, Recensement de 1991

	Total		Avec jeunes enfants		Dont tous les enfants ont 18 ans ou plus	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Familles monoparentales	727 295	100,0	458 350	100,0	268 945	100,0
Revenu supérieur aux seuils de faible revenu	430 915	59,2	209 400	45,7	221 515	82,4
Revenu familial moyen	*42 020 $*					
Faible revenu	290 405	39,9	244 460	53,3	45 945	17,1
Revenu familial moyen	*11 032 $*					
Sans objet	5 975	0,8	4 495	1.0	1 480	0,6
Familles biparentales	5 721 835	100,0	2 712 900	100,0	713 345	100,0
Revenu supérieur aux seuils de faible revenu	5 167 185	90,3	2 416 415	89,1	672 725	94,3
Revenu familial moyen	*59 661 $*					
Faible revenu	519 600	9,1	273 550	10,1	38 275	5,4
Revenu familial moyen	*12 665 $*					
Sans objet	35 050	0,6	22 935	0,8	2 340	0,3

Bien que 74,3 % des familles biparentales dépendent des traitements et salaires comme principale source de revenu, c'est le cas de 59,9 % seulement des familles monoparentales. Par ailleurs, comparativement à seulement 12,9 % des familles biparentales, 31,7 % des familles monoparentales indiquent que les paiements de transfert gouvernementaux sont leur principale source de revenu (figure 2.4).

Figure 2.4 Principale source de revenu selon le type de famille, Canada, Recensement de 1991

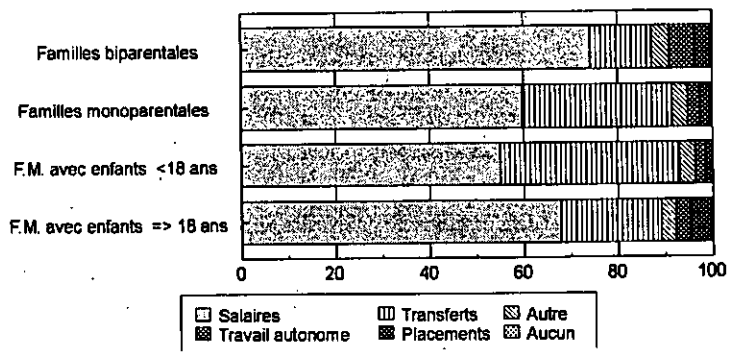

2.3 Profil du logement[5]

i) Mode d'occupation et type de logement

La probabilité que les parents seuls soient propriétaires de leur propre logement est environ deux fois moins élevée que chez les familles biparentales. Ceux qui sont effectivement propriétaires sont plus susceptibles d'être des hommes (60,3 %) ou d'avoir 55 ans ou plus (69,2 %). La propriété d'un logement est économiquement impossible pour la plupart des autres parents seuls, notamment les femmes et ceux qui ont de jeunes enfants. Seulement 39,6 % des mères seules et 30,9 % des parents seuls ayant de jeunes enfants sont propriétaires de leur logement.

Tableau 2.6. Familles monoparentales selon le mode d'occupation, Recensement de 1991

	Tous les parents seuls		Pères seuls		Mères seules		Ayant de jeunes enfants	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Total	727 300	100,0	109 805	100,0	617 495	100,0	456 800	100,0
Propriétaires	310 575	42,7	66 220	60,3	244 355	39,6	141 320	30,9
Locataires	414 710	57,0	43 105	39,3	371 605	60,2	315 480	69,1
Logement de bande	2 010	0,3	480	0,4	1 535	0,2	0.0	0.0

Figure 2.5 Répartition en pourcentage des familles monoparentales selon le mode d'occupation et le type de construction, Canada, Recensement de 1991

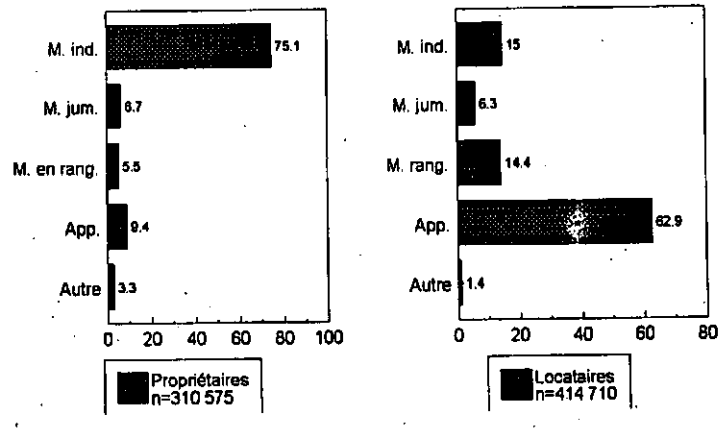

5 Comme le recensement ne rassemble pas d'information sur les frais de logement des ménages habitant sur des fermes ou dans des logements de bandes sur des réserves indiennes, les analyses dans cette section qui portent sur l'abordabilité et les besoins impérieux de logement excluent ces ménages ainsi que ceux dont les revenus nuls ou négatifs ne permettent pas de calculer des rapports significatifs des frais de logement au revenu.

Les parents seuls ayant de jeunes enfants occupent des logements considérablement différents de ceux des jeunes couples. Ils sont plus souvent locataires (69,1 % comparativement à 34,5 % des jeunes couples avec enfants) et ils sont beaucoup plus susceptibles d'occuper un appartement qu'une maison individuelle. En fait, la majorité (71,8 %) des parents seuls locataires qui subviennent aux besoins de jeunes enfants vivent dans un appartement.

ii) Conditions de logement

Taille convenable

Très peu de ménages de parents seuls habitent dans des logements surpeuplés, soit 0,6 % seulement si on utilise l'indicateur approximatif qu'est un nombre de personnes par pièce supérieur à un, ou 0,7 % si la mesure utilisée est l'absence de chambres à coucher dans un logement (studios). Il vaut néanmoins la peine de faire remarquer que 80 % des personnes habitant des logements sans chambre à coucher sont des familles à chef féminin. Même d'après la Norme nationale d'occupation[6], qui est plus détaillée, 13,7 % seulement des familles monoparentales habitent un logement surpeuplé.

Qualité convenable

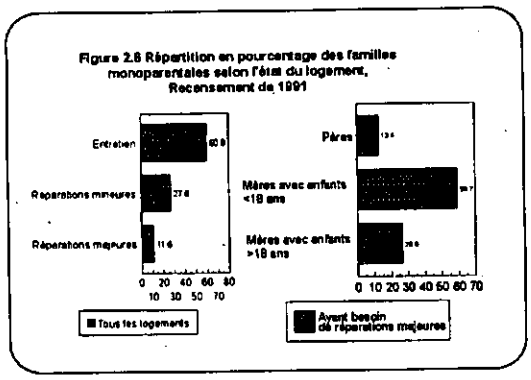

Comme la plupart des Canadiens, la majorité des parents seuls vivent dans des logements de qualité convenable. Néanmoins, en 1991, quelque 11,6 % des parents seuls (47 270 locataires et 36 445 propriétaires) ont déclaré qu'ils occupaient des logements dont les installations de plomberie et(ou) électriques ou des éléments structuraux, comme les murs, les planchers, les plafonds et les fondations, avaient besoin de réparations majeures. La majorité de ces parents seuls sont des femmes et beaucoup ont de jeunes enfants (figure 2.6).

Abordabilité

Propriétaires

Un parent seul **propriétaire** sur quatre (26,4 % ou 80 135) verse 30 % ou plus de son revenu pour le logement, ce qui dépasse la norme actuelle. Cela est surtout attribuable au fait que près de la moitié (37 000 d'entre eux) ont des revenus inférieurs aux seuils de faible revenu de Statistique Canada. La majorité de ces parents sont des mères ayant de jeunes enfants dont le revenu moyen s'établissait à 11 076 $ seulement en 1990 (tableau 2.7).

Bien que les mères seules à faible revenu ayant de jeunes enfants soient très peu nombreuses à être propriétaires de leur logement, celles qui le sont paient souvent un coût très élevé pour posséder leur logement. Bien qu'elles ne représentent que 8,3 % de tous les parents seuls propriétaires, elles constituent 67,8 % de ceux qui ont de faibles revenus et qui versent 30 % ou plus de leur revenu pour se loger.

---

6 La Norme nationale d'occupation utilise des éléments communs des normes provinciales d'habitation pour déterminer si les ménages ont suffisamment de chambres à coucher compte tenu de leur taille et de leur composition. On trouvera une définition complète de cette norme dans le glossaire.

Tableau 2.7. Familles monoparentales propriétaires selon le rapport des frais de logement au revenu (RFLR) et le revenu du ménage, Recensement de 1991

	Toutes les familles monoparentales				Mères seules			
	Total	Revenu moyen du ménage	Total	Revenu moyen du ménage	Avec jeunes enfants	Revenu moyen du ménage	Dont tous les enfants ont 18 ans ou plus	Revenu moyen du ménage
Tous les propriétaires	303 945	40 381 $	240 200	37 843 $	109 475	31 347 $	130 725	43 283 $
RFLR <30 %	223 810	46 592 $	172 565	43 999 $	60 030	39 553 $	112 535	46 371 $
RFLR 30 % ou plus	80 135	23 034 $	67 640	22 138 $	49 450	21 387 $	18 190	24 180 $
Supérieur aux seuils de faible revenu	43 005	33 581 $	34 685	37 823 $	24 265	32 086 $	10 420	35 540 $
Faible revenu	37 125	10 817 $	32 960	10 893 $	25 185	11 076 $	7 775	10 297 $

Locataires

Les locataires ont deux fois plus de difficulté que les propriétaires à payer leur logement sans y consacrer plus que la norme. Par conséquent, près de 220 000 parents seuls locataires (53,2 %) dépensent 30 % ou plus du revenu de leur ménage pour le logement. Presque tous (84,7 % ou 186 190) ont de faibles revenus. Dans la plupart des cas (72,2 % ou 158 675), il s'agit de femmes qui élèvent de jeunes enfants (tableau 2.8).

Tableau 2.8. Familles monoparentales locataires selon le rapport des frais de logement au revenu (RFLR) et le revenu du ménage, Recensement de 1991

	Toutes les familles monoparentales		Mères seules					
	Total	Revenu moyen du ménage	Total	Revenu moyen du ménage	Avec jeunes enfants	Revenu moyen du ménage	Dont tous les enfants ont 18 ans ou plus	Revenu moyen du ménage
Tous les locataires	412 890	21 553 $	370 150	20 140 $	287 010	17 069 $	83 140	30 740 $
RFLR <30 %	193 175	32 011 $	164 205	30 165 $	106 465	26 145 $	57 740	37 578 $
RFLR 30 % ou plus	219 710	12 359 $	205 945	12 146 $	180 545	11 717 $	25 400	15 196 $
Supérieur aux seuils de faible revenu	33 520	25 082 $	29 450	24 758 $	21 875	24 514 $	7 575	25 462 $
Faible revenu	186 190	10 068 $	176 495	10 041 $	158 675	9 953 $	17 820	10 831 $

Besoins impérieux de logement

Jusqu'à ce stade, nous avons examiné isolément les unes des autres les notions de taille convenable, de qualité convenable et d'abordabilité. Toutefois, comme il existe des rapports réciproques considérables entre, par exemple, l'abordabilité du logement et sa taille et sa qualité, il importe de combiner en une seule l'évaluation des trois normes. Le modèle des besoins impérieux de logement permet de faire une évaluation intégrée des conditions de logement.

On applique le modèle en deux étapes pour intégrer les trois indicateurs distincts en une seule mesure des besoins de logement. Premièrement, on relève les ménages vivant en deçà des normes

individuelles de taille convenable, de qualité convenable et d'abordabilité. Deuxièmement, parmi les ménages dont le logement est inférieur à au moins une de ces normes, on détermine ceux dont les revenus sont insuffisants pour leur permettre d'obtenir un logement locatif qui répond à ces normes. Les ménages cernés au moyen de la deuxième étape du modèle sont considérés comme ayant des besoins impérieux de logement.

Les normes de logement du modèle des besoins impérieux ont évolué afin de refléter les attentes de la société d'aujourd'hui en matière de logement. En résumé, voici les trois normes de logement du modèle des besoins impérieux :

- **La norme de taille convenable :** cette norme se fonde sur la Norme nationale d'occupation qui regroupe les éléments communs de toutes les normes provinciales pour établir des exigences concernant le nombre précis de chambres à coucher pour chaque ménage d'après sa taille et sa composition.

- **La norme de qualité convenable :** cette norme exige qu'un logement ait toutes les installations sanitaires de base et ne nécessite qu'un entretien régulier ou des réparations mineures.

- **La norme d'abordabilité :** cette norme stipule qu'un ménage ne doit pas avoir à dépenser 30 % ou plus de son revenu pour habiter un logement de taille et de qualité convenables[7].

Parmi les trois types de ménages décrits dans ce rapport, les parents seuls sont les plus susceptibles de vivre en deçà des normes de logement et les moins susceptibles de disposer d'un revenu suffisant pour leur permettre d'améliorer leurs conditions de logement. Par conséquent, les parents seuls, et notamment les locataires à faible revenu, sont les plus susceptibles d'avoir des besoins impérieux de logement.

Un parent seul sur deux et deux parents seuls locataires sur trois vivent en deçà des normes de logement, dont les deux tiers dans des zones métropolitaines où le manque d'abordabilité du logement est la difficulté la plus importante qu'ils ont à surmonter (figure 2.7).

Figure 2.7 Pourcentage des familles monoparentales vivant en deçà des normes de logement, indiquant celles qui ont des besoins impérieux, Recensement de 1991

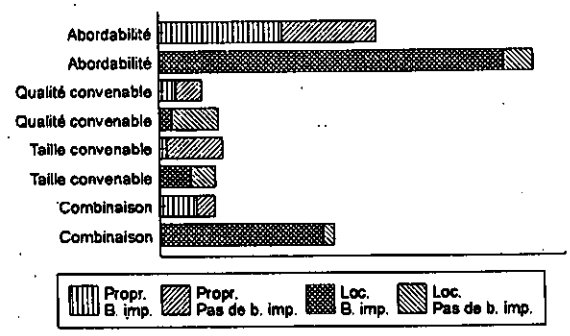

Quatre familles monoparentales sur dix (280 040) ont des besoins impérieux de logement : soit 19,1 % des pères et 42,7 % des mères, 18,3 % des propriétaires et 54,5 % des locataires, respectivement (tableau 2.9). Ces familles ne peuvent tout simplement pas trouver un logement abordable. En moyenne, elles tirent un revenu ne représentant que le quart de celui des parents seuls qui n'ont pas de besoins de logement et, par conséquent, ont un fardeau de logement de cinq à six fois plus élevé que celles qui ne sont pas dans le besoin (tableau 2.10). Comme le montre la figure 2.7, l'abordabilité est de loin la plus importante cause des besoins impérieux de logement.

---

7 On trouvera des définitions plus détaillées des normes de logement dans le glossaire. Des documents qui examinent le concept des besoins impérieux de logement figurent dans la bibliographie.

Tableau 2.9 Familles monoparentales ayant des besoins de logement, selon le type de logement et le revenu moyen, Recensement de 1991

(Nombre de ménages dans le besoin)

		Avec entrée privée		Appartement	
	N^bre dans le besoin	N^bre dans le besoin	Revenu moyen	N^bre dans le besoin	Revenu moyen
À chef masculin			$		$
-Enfants <18 ans	14 415	7 935	13 871	6 475	13 011
.Propriétaires	4 060	3 640	14 126	420	13 693
.Locataires	10 355	4 300	13 656	6 055	12 963
-Dont tous les enfants ont 18 ans ou plus	5 925	3 170	14 242	2 760	15 001
.Propriétaires	2 725	2 365	13 992	365	15 374
.Locataires	3 200	805	14 974	2 395	14 944
Tous	20 345	11 105	13 977	9 240	13 606
.Propriétaires	6 785	6 000	14 073	785	14 471
.Locataires	13 560	5 105	13 864	8 450	13 525
À chef féminin					
-Enfants <18 ans	220 010	103 005	12 550	117 005	11 254
.Propriétaires	34 750	31 585	14 099	3 165	14 236
.Locataires	185 260	71 420	11 865	113 840	11 171
-Dont tous les enfants ont 18 ans ou plus	39 690	17 800	14 260	21 890	14 255
.Propriétaires	13 840	11 810	14 407	2 025	15 081
.Locataires	25 850	5 995	13 969	19 860	14 170
Tous	259 695	120 805	12 802	138 895	11 727
.Propriétaires	48 585	43 390	14 183	5 195	14 566
.Locataires	211 115	77 410	12 028	133 705	11 616

Bien que 84,9 % des parents seuls soient des femmes, 92,7 % de tous les parents seuls ayant des besoins de logement sont des femmes. Comme leur revenu n'atteint en moyenne que 67,5 % de celui de leurs homologues masculins, elles sont 2,2 fois plus susceptibles de se trouver dans le besoin que les pères seuls. Les mères ayant de jeunes enfants sont le moins susceptibles de pouvoir éviter de connaître des besoins de logement. Le pourcentage de ces femmes dans le besoin atteint 55,5 %. À l'exception de 15,8 % seulement d'entre elles, ces femmes louent leur logement (tableau 2.9). En plus, la majorité habite dans un appartement.

Tableau 2.10 Profil du revenu des familles monoparentales selon l'âge des enfants et la situation en matière de besoins impérieux de logement, Recensement de 1991

Revenu moyen	Propriétaires dans le besoin	Propriétaires pas dans le besoin	Locataires dans le besoin	Locataires pas dans le besoin	Total dans le besoin	Total pas dans le besoin
	Revenu moyen du ménage en 1990 ($)					
À chef masculin						
-Avec enfants de <18 ans	14 081	52 845	13 251	39 023	13 485	47 354
- Dont tous les enfants ont 18 ans ou plus	14 177	59 522	14 952	49 752	14 595	57 102
- Toutes	14 119	56 723	13 653	43 412	13 808	52 482
À chef féminin						
-Avec enfants de <18 ans	14 112	40 518	11 438	25 783	11 861	31 432
- Dont tous les enfants ont 18 ans ou plus	14 506	46 685	14 124	37 352	14 257	43 825
- Toutes	14 224	44 599	11 767	29 826	12 227	37 870
Total						
-Avec enfants de <18	14 109	43 883	11 534	27 548	11 961	34 500
- Dont tous les enfants ont 18 ans ou plus	14 452	49 381	14 215	39 403	14 301	46 439
- Toutes	14 211	47 418	11 881	31 793	12 342	40 718

CHAPITRE 3 LES JEUNES COUPLES

3.1 Profil démographique

i) Nombre et répartition géographique des jeunes couples

En 1991, 1,33 million de familles dirigées par des conjoints ayant tous deux moins de 35 ans subvenaient aux besoins de leur propre ménage et ne partageaient pas leur logement avec d'autres personnes ou familles, qu'elles soient parentes ou non (figure 3.1). La majorité (61,9 %) avait au moins un enfant vivant à la maison.

Figure 3.1 Familles principales subvenant aux besoins de leur ménage, Canada, Recensement de 1991

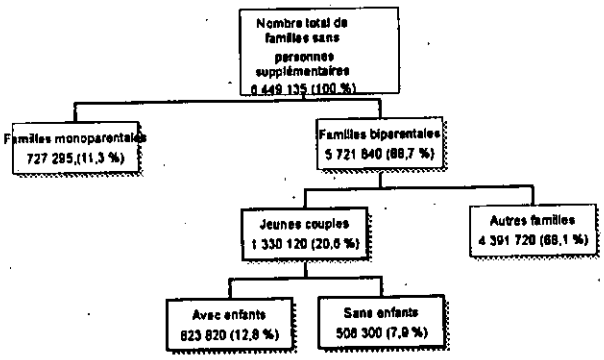

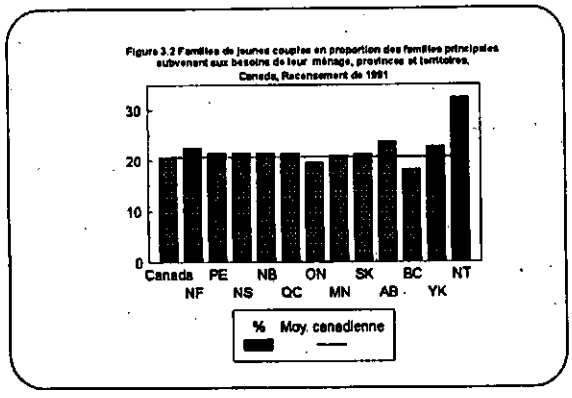

Dans la plupart des régions du Canada, les jeunes couples constituent environ le cinquième de toutes les familles sans personnes supplémentaires faisant partie du même ménage (figure 3.2). Bien qu'elles soient un peu moins fortement urbanisées que les parents seuls, comme d'autres ménages familiaux époux-épouse, près de trois jeunes couples sur cinq (plus des deux tiers de ceux qui sont sans enfants et plus de la moitié de ceux qui en ont) habitent dans les RMR du Canada. Les proportions de jeunes couples sont aussi plus élevées dans le grand nord (les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon) et l'Alberta.

ii) État civil, nombre et âge des enfants

Comme elles en sont à l'étape de leur cycle de vie où elles élèvent des enfants, les familles de jeunes couples sont légèrement plus susceptibles que d'autres familles époux-épouse d'avoir des enfants à la maison (61,9 % contre 59,3 %). Comme on pouvait s'y attendre, les jeunes couples ont moins d'enfants (figure 3.3) et leurs enfants sont plus jeunes. En 1991, alors que la plupart des familles de jeunes couples ayant des enfants (86,0 %) avaient au moins un enfant de moins de

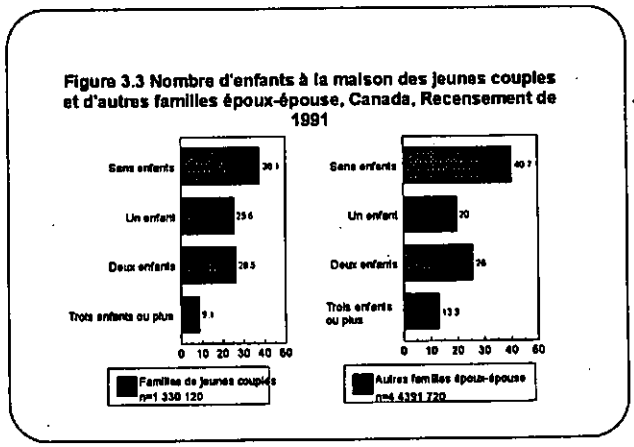

Figure 3.3 Nombre d'enfants à la maison des jeunes couples et d'autres familles époux-épouse, Canada, Recensement de 1991

6 ans, seulement 20,8 % des autres familles époux-épouse avec enfants comptaient de jeunes enfants.

Toutefois, les jeunes couples sont beaucoup plus susceptibles de vivre en union libre que les autres couples (24,6 % contre 7,3 % en 1991). En plus, ceux qui sont conjoints de fait sont beaucoup moins susceptibles d'avoir des enfants que ceux qui sont mariés, soit 36,3 % comparativement à 70,3 %.

3.2 Profil socio-économique

i) Mobilité résidentielle

Les familles de jeunes couples sont extrêmement mobiles (tableau 3.1). Par exemple, pendant la période de cinq ans se terminant en 1991, 79,8 % des jeunes couples ont déménagé contre 33,3 % des autres familles époux-épouse. Toutefois, qu'il s'agisse de jeunes couples ou d'autres familles époux-épouse, les déménagements à l'intérieur de la même municipalité sont légèrement plus courants qu'entre municipalités. En plus, comme on pouvait s'y attendre, les jeunes couples sans enfants sont plus mobiles que ceux qui en ont : 90,2 % et 73,4 %, respectivement, ont déménagé pendant les cinq années antérieures à 1991 et 41,7 % et 22,4 %, respectivement, pendant l'année précédant le recensement.

Tableau 3.1 Mobilité résidentielle des familles de jeunes couples et d'autres familles époux-épouse, Canada, Recensement de 1991

	Familles de jeunes couples						Autres familles époux-épouse	
	Total		Avec enfants à la maison		Sans enfants à la maison			
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Total	1 330 115	100.0	823 820	100.0	506 295	100.0	4 391 720	100.0
Ont déménagé pendant la dernière année								
	395 660	29,7	184 745	22,4	210 915	41,7	367 515	8,4
Ont déménagé pendant les cinq dernières années								
	1 061 415	79,8	604 725	73,4	456 700	90,2	1 463 100	33,3
%	100.0		100.0		100.0		100.0	
Ont déménagé à l'intérieur de la même municipalité								
	518 935		301 750		217 180		700 030	
%	48,9		49,9		47,6		47,8	
Ont déménagé d'une autre municipalité								
	488 305		271 180		217 130		665 205	
%	46,0		44,8		47,5		45,5	
Ont déménagé de l'extérieur du Canada								
	54 180		31 790		22 385		97 870	
%	5,1		5,3		4,9		6,7	

Note : La mobilité de l'époux est utilisée pour représenter la mobilité de la famille.

Le 4 juin 1991 est la date de référence utilisée pour les déménagements qui ont eu lieu pendant la dernière année ou les cinq dernières années.

ii) Niveau d'instruction

Les niveaux d'études élevés des jeunes couples reflètent la progression générale de l'éducation formelle parmi les jeunes d'aujourd'hui. Les conjoints des familles de jeunes couples ont tendance à avoir des niveaux d'études supérieurs à ceux des conjoints d'autres familles époux-épouse. En 1991, 60,9 % des époux et 60,2 % des épouses composant des jeunes couples avaient fait au moins certaines études postsecondaires, comparativement à 51,2 % des époux et 43,8 % des épouses d'autres familles époux-épouse.

iii) Activité sur le marché du travail et revenu familial

Les jeunes couples sont beaucoup plus susceptibles de participer à la vie active que d'autres types de familles. Par exemple, en 1991, 96,6 % des hommes faisant partie de jeunes couples, 74,9 % des époux d'autres familles époux-épouse et 62,4 % des parents seuls étaient actifs (tableau 3.2). Comparativement aux parents seuls dont 13,3 % participaient à la vie active mais étaient sans travail en 1991, les hommes faisant partie de familles de jeunes couples qui sont actifs sont beaucoup moins susceptibles d'être au chômage (tableau 3.2).

Tableau 3.2 Activité des hommes faisant partie de jeunes couples comparativement à d'autres, Canada, Recensement de 1991

	Hommes dans les familles de jeunes couples		Époux dans d'autres familles époux-épouse		Parents seuls faisant partie de familles monoparentales	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Total	1 330 120	100,0	4 391 720	100,0	727 295	100,0
Actifs	1 285 390	96,6	3 287 815	74,9	454 040	62,4
Employés	1 173 350	88,2	3 077 340	70,1	393 685	54,1
Sans travail	112 045	8,4	210 480	4,8	60 355	8,3
. Taux de chômage	s.o.	8,7	s.o.	6,4	s.o.	13,3
Inactifs	44 725	3,4	1 103 900	25,1	273 255	37,6

s.o. = sans objet
Remarque : Le taux de chômage indique la proportion des actifs qui sont sans travail.

Bien qu'ils soient plus mobiles et mieux instruits que les autres familles époux-épouse, les jeunes couples en sont encore au début de leur carrière et, par conséquent, déclarent des revenus inférieurs, soit 46 711 $ comparativement à 57 894 $ en 1990. Les jeunes couples sans enfants ont le revenu moyen le plus élevé, et ceux qui ont des enfants, le moins élevé (47 969 $ comparativement à 45 937 $ en 1990). Quoi qu'il en soit, leur revenu ressemble certainement beaucoup plus à celui d'autres familles époux-épouse qu'à celui des familles monoparentales qui n'atteignait en moyenne que 29 485 $ en 1990.

Les salaires et traitements représentent la source de revenu la plus importante des jeunes couples. Presque 90 % des jeunes couples déclarent que les salaires et traitements sont leur principale source de revenu, comparativement à un peu moins de 70 % des autres familles époux-épouse pour lesquelles les paiements de transfert deviennent plus importants à mesure qu'elles vieillissent et deviennent moins actives sur le marché du travail (figure 3.4).

Figure 3.4 Principale source de revenu selon le type de famille, Canada, 1991

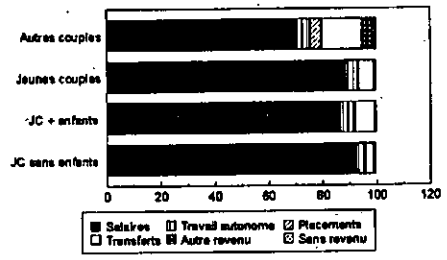

Comparativement aux jeunes couples sans enfants, ceux qui ont des enfants à la maison reçoivent une proportion plus faible (86,5 % contre 92,5 %) de leur revenu sous forme de salaires et traitements et une proportion plus forte des paiements de transfert (provenant de crédits d'impôts fédéraux pour enfants et d'allocations familiales).

Figure 3.5 Nombre de personnes touchant un revenu dans les jeunes couples et autres familles époux-épouse, Canada, Recensement de 1991

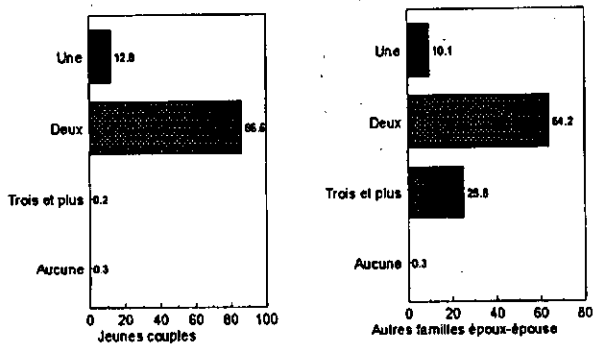

Contrairement aux familles monoparentales, très peu de familles biparentales contemporaines (qu'il s'agisse de jeunes couples ou d'autres familles époux-épouse) ne dépendent que d'un seul revenu (figure 3.5) et presque aucune (0,3 %) n'a pas au moins une personne touchant un revenu. En fait, une famille époux-épouse sur quatre compte trois soutiens économiques ou plus, ce qui explique le revenu plus élevé de ce groupe. Par conséquent, comparativement à une fréquence de faibles revenus pouvant atteindre jusqu'à 39,9 % parmi les familles monoparentales, très peu (11,4 %) de jeunes couples et un nombre encore moins élevé (8,4 %) d'autres familles époux-épouse ont de faibles revenus.

Toutefois, parmi les jeunes couples, ceux qui ont des enfants sont beaucoup plus susceptibles que ceux qui n'en ont pas (18,4 % contre 3,8 %) de ne dépendre que d'un seul revenu. De même, la probabilité qu'ils aient de faibles revenus est beaucoup plus forte que dans le cas des jeunes couples sans enfants (13,3 % contre 8,5 %). En outre, les jeunes couples à faible revenu qui ont des enfants dépendent davantage des transferts gouvernementaux comme principale source de revenu que ceux qui n'ont pas d'enfants (37,6 % comparativement à 19,7 %).

3.3 Profil du logement[8]

i) Mode d'occupation et type de logement

Étant donné leur capacité économique plus grande, les jeunes couples sont plus susceptibles d'être propriétaires de leur logement (56,9 %) que les parents seuls (42,7 %), mais ils le sont moins que d'autres familles époux-épouse (84,7 %). Bien que les jeunes couples commencent par être des locataires, une fois qu'ils ont atteint l'âge de 30 à 34 ans, la plupart, comme les autres familles époux-épouse, sont propriétaires de leur logement (figure 3.6). En plus, comme d'autres familles époux-épouse, les jeunes couples avec enfants sont plus nombreux à être propriétaires que ceux qui n'en ont pas. Bien que 87,4 % des autres familles époux-épouse avec enfants possèdent leur logement comparativement à 81,1 % de celles qui n'ont pas d'enfants, 65,5 % des jeunes couples avec enfants sont propriétaires contre 43,0 % de leurs homologues sans enfants. Comme la plupart des Canadiens, les jeunes couples propriétaires vivent presque exclusivement dans des maisons individuelles (80,3 %) alors que la majorité de ceux qui louent un logement habitent un appartement (61,9 %) (figure 3.7).

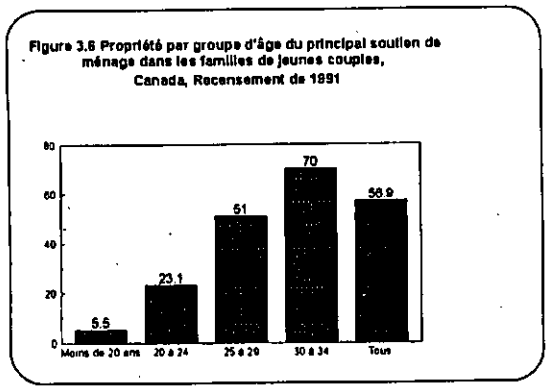

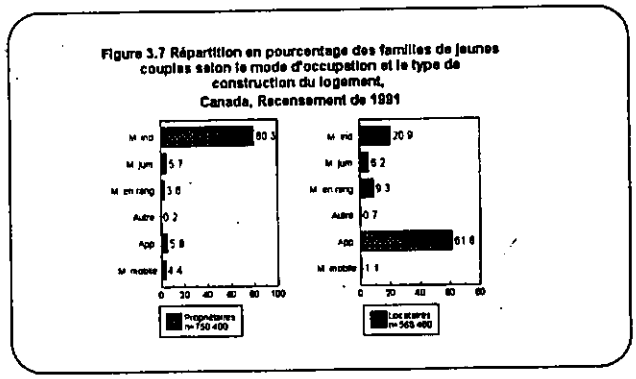

ii) Conditions de logement

Taille convenable

Comme les parents seuls, très peu de familles de jeunes couples (1,6 % ou 20 700 d'entre elles) vivent dans des logements où il y a plus d'une personne par pièce, quoique selon cet indicateur approximatif du surpeuplement, 90 % de ces familles ont des enfants. Même la Norme nationale d'occupation plus perfectionnée, qui tient compte de la taille et de la composition des ménages, indique que seulement environ 2,2 % des jeunes familles vivent dans des logements dont le nombre de chambres à coucher est insuffisant pour les loger convenablement. Comme la plupart des familles canadiennes, peu de jeunes couples vivent dans un état de surpeuplement.

---

8 Comme le recensement ne rassemble pas d'information sur les frais de logement des ménages habitant sur des fermes ou dans des logements de bandes sur les réserves indiennes, les analyses dans cette section qui portent sur l'abordabilité et les besoins impérieux de logement excluent ces ménages ou ceux dont les revenus nuls ou négatifs ne permettent pas de calculer des rapports significatifs des frais de logement au revenu.

Qualité convenable

Les jeunes couples vivent dans des habitations qui sont en meilleur état que celles des familles monoparentales. Alors que 11,6 % des parents seuls occupent des logements ayant besoin de réparations majeures, c'est le cas de 8,6 % seulement des jeunes couples. Néanmoins, environ 112 000 jeunes familles occupent des logements de ce genre, dont la majorité (52 %) à titre de locataires malgré le fait que ces derniers ne représentent que 43 % de toutes les familles de jeunes couples (figure 3.8). Parmi les jeunes couples vivant dans des habitations ayant besoin de réparations majeures, les locataires qui dépensent plus que la norme pour leur logement ont le revenu moyen le plus bas (tableau 3.3).

Figure 3.8 Répartition en pourcentage des jeunes couples selon l'état du logement, Canada, Recensement de 1991

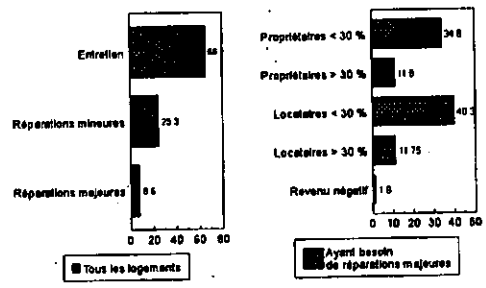

Tableau 3.3 État du logement et revenu moyen des ménages selon le mode d'occupation et le rapport des frais de logement au revenu, Recensement de 1991

État du logement	Pourcentage	Nombre de familles	Revenu moyen du ménage				
			Toutes les jeunes familles	Propriétaires		Locataires	
				Rapport des frais de log. au revenu		Rapport des frais de log. au revenu	
				<30 %	30 %+	<30 %	30 %+
			$	$	$	$	$
Entretien régulier seulement	66.0	864 290	48 608	60 001	39 358	44 388	17 092
Réparations mineures	25.0	330 570	44 744	54 397	35 929	43 842	17 381
Réparations majeures	9.0	112 075	38 992	47 525	30 901	41 756	16 130
Total	100.0	1 309 935					

Abordabilité

Propriétaires Quelque 21,3 % des jeunes couples propriétaires (157 000) paient plus que la norme actuelle pour leur logement. Toutefois, contrairement aux parents seuls, la plupart des jeunes couples propriétaires sont en mesure de choisir de dépenser 30 % ou plus de leur revenu pour se loger. Environ 80 % ou 127 000 d'entre eux ont des revenus supérieurs aux seuils de faible revenu de Statistique Canada, s'établissant en moyenne à 42 000 $ et à 46 000 $ pour les couples avec et sans enfants, respectivement. Seulement 19 % ou 30 000 de ces jeunes couples doivent se débrouiller avec de faibles revenus tels que mesurés par les seuils susmentionnés, leur revenu atteignant en moyenne 8 000 $ pour les couples sans enfants et moins de 14 000 $ pour les couples avec enfants (tableau 3.4).

Locataires La situation des familles de jeunes couples qui louent leur logement est très différente de celle des propriétaires. Bien qu'elles dépensent beaucoup moins pour le logement (figure 3.9), leurs faibles revenus sont la principale raison pour laquelle 19,9 % d'entre elles dépensent plus que la norme actuelle. En fait, contrairement aux propriétaires, 70 % des jeunes couples qui dépensent 30 % ou plus de leurs revenus pour le logement ont de faibles revenus (tels que mesurés par les seuils de faible revenu). La majorité (61 % ou près de 48 000) élève leurs enfants avec des revenus qui atteignaient 13 000 $ en moyenne en 1990 (tableau 3.5). En d'autres termes, les jeunes couples locataires avec enfants sont près de quatre fois plus susceptibles que leurs homologues propriétaires d'avoir de faibles revenus et, par conséquent, dépensent plus que la norme pour leur logement.

Tableau 3.4. Jeunes couples propriétaires selon le rapport des frais de logement au revenu (RFLR) et le revenu moyen du ménage, Recensement de 1991

	Toutes les jeunes familles			Familles avec enfants			Familles sans enfants		
	%	Nombre	Revenu moyen $	%	Nombre	Revenu moyen $	%	Nombre	Revenu moyen $
Tous les propriétaires	100,0	736 575	53 553	100,0	522 555	51 623	100,0	214 025	58 265
RFLR <30 %	78,7	579 615	57 817	78,7	411 210	55 850	78,7	168 395	62 619
RFLR 30 % ou plus	21,3	156 965	37 808	21,3	111 340	36 011	21,3	45 630	42 194
Sup. aux seuils	17,3	127 195	43 680	16,6	86 460	42 425	19,0	40 735	46 345
Faible revenu	4,0	29 770	12 721	4,8	24 880	13 724	2,3	4 890	7 620

Table 3.5. Jeunes couples locataires selon le rapport des frais de logement au revenu (RFLR) et le revenu moyen du ménage, Recensement de 1991

	Toutes les jeunes familles			Familles avec enfants			Familles sans enfants		
	%	Nombre	Revenu moyen $	%	Nombre	Revenu moyen $	%	Nombre	Revenu moyen $
Tous les locataires	100,0	560 890	38 616	100,0	275 490	36 347	100,0	285 400	40 807
RFLR <30 %	80,1	449 200	43 977	76,6	211 125	41 974	83,4	238 080	45 753
RFLR 30 % et plus	19,9	111 690	17 055	23,3	64 365	17 889	16,6	47 320	15 920
Sup. au seuil	6,0	33 910	28 845	6,0	16 610	31 688	6,1	17 300	26 115
Faible revenu	13,9	77 775	11 415	17,3	47 755	13 090	10,5	30 020	10 045

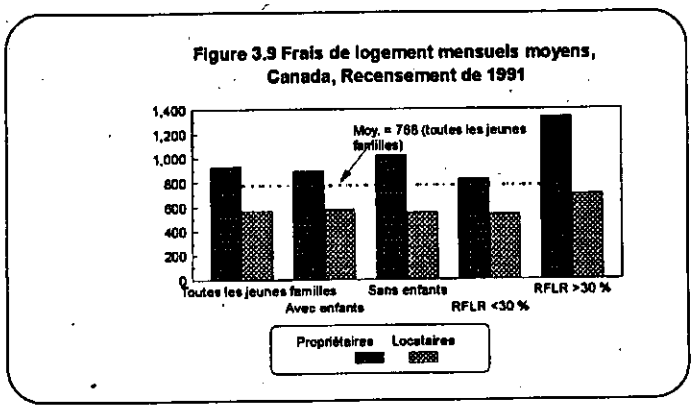

Besoins impérieux de logement

Contrairement aux familles monoparentales, la plupart des familles de jeunes couples ont un revenu suffisant pour améliorer leurs propres conditions de logement. Par conséquent, elles sont beaucoup moins susceptibles d'avoir des besoins impérieux de logement. Bien que 72,9 % des familles monoparentales habitant un logement inférieur à au moins une des normes contemporaines de taille, de qualité ou d'abordabilité aient des besoins impérieux de logement, seulement 33,5 % des jeunes couples dans cette situation éprouvent des besoins impérieux (figure 2.7 et 3.10). Néanmoins, un jeune couple sur dix (ou 130 000) est dans le besoin et les deux tiers (ou 89 000) ont des enfants. En plus, comme les familles monoparentales ayant des besoins impérieux de logement, la majorité des jeunes couples dans cette situation sont eux aussi des locataires ayant de faibles revenus qui élèvent leurs enfants dans des appartements (tableaux 3.6 et 3.7).

Comme dans le cas des parents seuls, l'abordabilité est la cause dominante des besoins impérieux de logement parmi les ménages de jeunes couples et la principale raison pour laquelle les ménages locataires sont trois fois plus susceptibles d'éprouver des besoins impérieux que les propriétaires (figure 3.10).

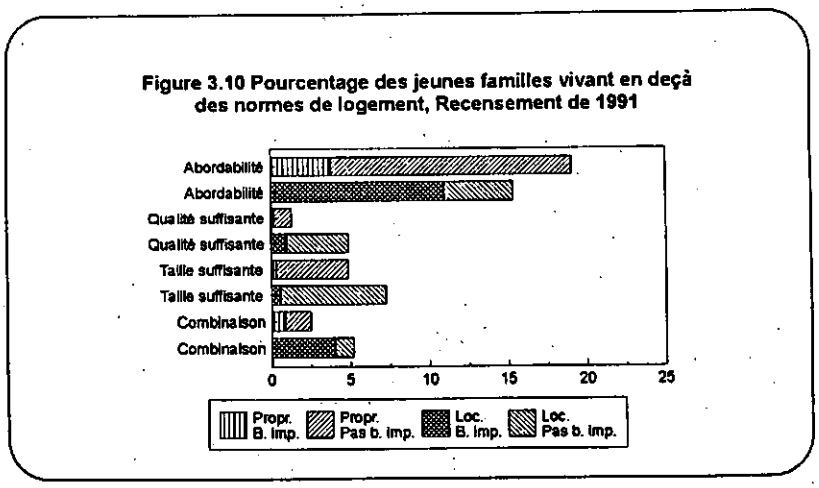

Tableau 3.6 Profil du revenu des jeunes couples selon la situation en matière de besoins impérieux de logement, Recensement de 1991

	Propriétaires		Locataires		Toutes les familles	
	Besoin $	Pas dans le besoin $	Besoin $	Pas dans le besoion $	Besoin $	Pas dans le besoin $
Revenu moyen	15 082	58 861	13 596	44 655	14 028	52 966
. sans enfants	10 621	63 274	11 359	46 101	11 242	53 432
. avec enfants	16,011	56 986	14 944	42 782	15 320	52 643

Table 3.7 Jeunes couples ayant des besoins impérieux de logement, selon les caractéristiques du logement, Recensement de 1991

(Nombre de ménages dans le besoin)

		Logement avec entrée privée		Appartement	
	N^bre dans le besoin	N^bre dans le besoin	Revenu moyen	N^bre dans le besoin	Revenu moyen
Couples sans enfants	41 290	12 440	10 996	28 850	11 348
- Propriétaires	6 530	5 690	10 531	840	11 229
- Locataires	34 760	6 750	11 389	28 010	11 351
Familles avec enfants	89 030	54 420	15 734	34 615	14 670
- Propriétaires	31 365	29 345	15 926	2 020	17 258
- Locataires	57 660	25 070	15 510	32 590	14 509
Total	130 330	66 860	14 852	63 470	13 160
- Propriétaires	37 895	35 035	15 049	2 860	15 488
- Locataires	92 430	31 820	14 636	60 610	13 050

CHAPITRE 4 LES FAMILLES IMMIGRANTES

4.1 Profil démographique

i) Nombre et répartition géographique des familles immigrantes

En 1991, 1 938 190 familles ou 26,3 % de toutes les familles canadiennes comptaient au moins un membre qui avait immigré au Canada. Environ 1 602 745 de ces familles immigrantes habitaient seules un logement. Par contre, 335 440 familles immigrantes, soit 17,3 % de l'ensemble, vivaient avec d'autres personnes ou familles comparativement à 10,5 % des familles non immigrantes, ce qui reflète une propensité plus grande à partager le logement. Les familles les plus susceptibles de vivre avec d'autres sont les familles monoparentales immigrantes dont 29,4 % partageaient un logement en 1991. À titre de comparaison, 15,9 % des familles époux-épouse immigrantes partageaient leur logement avec d'autres personnes.

En ce qui a trait au type de famille, les ménages immigrants ressemblent beaucoup aux ménages non immigrants. Ainsi, les familles époux-épouse représentent 86,1 % des familles non immigrantes et 89,7 % des familles immigrantes. En plus, alors que 50,9 % des familles non immigrantes sont des couples avec enfants, ce type de famille constitue 55,4 % de toutes les familles immigrantes. Par ailleurs, 10,3 % des familles immigrantes sont dirigées par des parents seuls, comparativement à 13,9 % des familles non immigrantes. La figure 4.1 indique les familles immigrantes et non immigrantes selon le type.

Figure 4.1 Familles immigrantes, Recensement de 1991

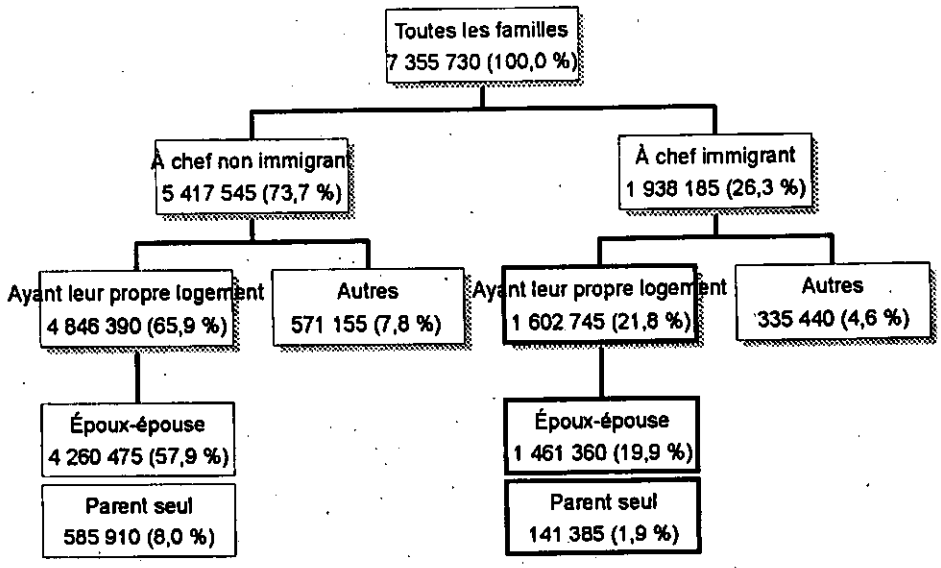

Figure 4.2 Familles immigrantes en pourcentage de toutes les familles, provinces et territoires, Recensement de 1991

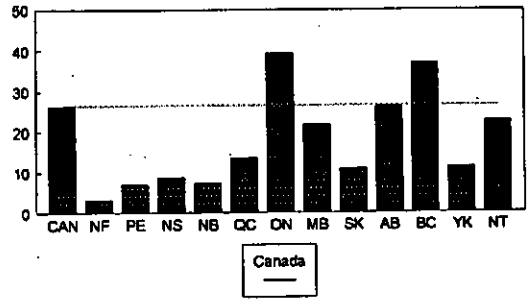

Les familles immigrantes, qui sont plus urbanisées que leurs homologues non immigrantes, ont tendance à vivre dans les zones urbaines de l'Ontario, de la C.-B., de l'Alberta et du Québec. En effet, en 1991, les quatre provinces les plus peuplées du Canada étaient le chez-soi de 93 % des familles immigrantes, comparativement à 80,9 % des familles non immigrantes. Comme le montre la figure 4.2, on trouve les concentrations les plus fortes de familles immigrantes en Ontario et en C.-B.

Figure 4.3 Familles immigrantes en pourcentage de toutes les familles dans les zones métropolitaines de recensement, Recensement de 1991

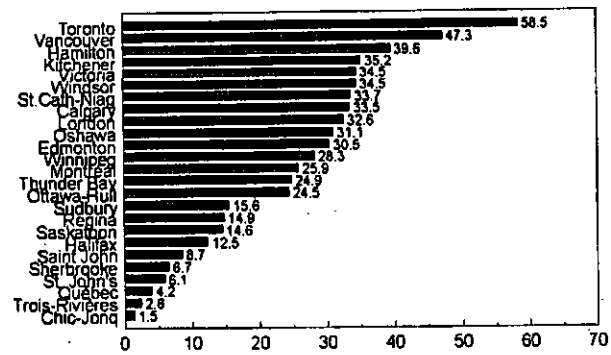

En fait, les concentrations les plus fortes de familles immigrantes se trouvent dans certaines zones géographiques bien précises. En 1991, les trois villes les plus populeuses du Canada (Toronto, Montréal et Vancouver) comptaient 52,4 % des familles immigrantes, comparativement à 23,5 % des familles non immigrantes du Canada. À Toronto, la plus grande région métropolitaine du Canada, les familles immigrantes constituent la majorité des familles (figure 4.3).

ii) État civil, nombre et âge des enfants

Les ménages immigrants comprennent tous les types de familles et les parents seuls, les jeunes couples et les autres familles époux-épouse immigrants ressemblent à leurs homologues non immigrants. Toutefois, les immigrants sont relativement plus âgés que les non-immigrants. Malgré ce fait, leur composition familiale semblable fait en sorte que plus de la moitié (53,5 %) des ménages familiaux immigrants ont encore des enfants à la maison. À titre comparatif, 64,3 % des ménages familiaux non immigrants ont des enfants à la maison. En plus, tout comme les parents immigrants qui ont tendance à être plus âgés que les parents non immigrants, les enfants vivant à la maison ont tendance à être plus âgés que les enfants des ménages familiaux non immigrants. En 1991, tous les enfants vivant à la maison avaient 18 ans ou plus dans 28,7 % des familles immigrantes, comparativement à 22,0 % des familles non immigrantes. De même, seulement 15,0 % des familles immigrantes ont indiqué que tous leurs enfants avaient moins de six ans, contre 21,4 % des familles non immigrantes. Enfin, les familles immigrantes qui ont des enfants à la maison sont aussi plus susceptibles que les familles non immigrantes d'avoir trois enfants ou plus.

4.2 Profil socio-économique

On peut répartir les immigrants en deux groupes : ceux qui habitent au Canada depuis plusieurs années et ceux qui ont immigré plus récemment et qui n'ont pas encore fini de s'adapter à leur nouveau pays. En 1991, la plupart des immigrants au Canada avaient habité dans le pays depuis plus de dix ans, mais environ le quart étaient arrivés entre 1981 et 1991. Ces immigrants plus récents affichent des caractéristiques différentes de ceux qui sont établis au Canada depuis plus longtemps.

i) Mobilité résidentielle

Les familles immigrantes et non immigrantes ont des taux de mobilité très semblables. Bien que pendant les douze mois précédant le Recensement de 1991, le nombre d'immigrants ayant déménagé ait été proportionnellement plus faible que celui des non-immigrants, sur une période de cinq ans, les proportions de familles immigrantes et non immigrantes qui avaient déménagé étaient presque identiques (tableau 4.1). Comme les autres types de ménages, les immigrants (et notamment les immigrants récents) sont plus susceptibles de déménager à l'intérieur de leur propre municipalité.

Tableau 4.1 : Mobilité résidentielle des familles immigrantes et non immigrantes, Canada, Recensement de 1991

	Toutes les familles		Non immigrantes		Immigrantes[1]		Récemment immigrées[2]		Immigrées de longue date[3]	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Total	6 155 105	100,0	4 846 390	100,0	1 308 715	100,0	236 680	100,0	1 072 035	100,0
Ont déménagé pendant la dernière année										
	875 755	14,2	704 790	14,5	170 960	13,1	73 990	31,3	96 970	9,0
Ont déménagé pendant les cinq dernières années										
	2 775 955	45,1	2 191 235	45,2	584 720	44,7	197 465	83,4	387 260	36,1
Ont déménagé à l'intérieur de la même municipalité										
	1 606 190	22,9	1 273 080	23,5	333 110	20,7	74 915	22,3	258 195	20,3
Ont déménagé d'une autre municipalité										
	1 227 300	19,9	1 028 165	21,2	199 140	15,2	32 495	13,7	166 645	15,5
Ont déménagé de l'extérieur du Canada										
	159 245	2,6	35 895	0,7	123 350	9,4	113 230	47,8	10 115	0,9

Remarque : La mobilité de l'époux ou conjoint ou du parent seul est utilisée pour représenter celle de la famille.
Le 4 juin 1991 est la date de référence pour les déménagements pendant la dernière année ou les cinq dernières années.

[1] Exclut les familles immigrantes dont l'époux, le conjoint ou le parent seul était non immigrant en 1991.
[2] Fait référence aux immigrants qui sont arrivés au Canada entre 1981 et 1991.
[3] Fait référence aux immigrants qui sont arrivés au Canada avant 1981.

Toutefois, la mobilité résidentielle des familles immigrantes récentes et de longue date diffère considérablement. Les familles immigrantes arrivées au Canada entre 1981 et 1991 ont été plus mobiles que leurs homologues arrivés avant 1981. En 1991, 31,3 % des familles récemment immigrées ont dit avoir déménagé pendant la dernière année, comparativement à 9,0 % des familles immigrantes de longue date. Cette différence vaut également pour les déménagements sur une plus longue période : sur une période de cinq ans, les familles récemment immigrées ont signalé un taux de mobilité plus de deux fois supérieur à celui des immigrants de longue date (tableau 4.1). La structure de la famille ne change rien à cette constatation. Les familles dirigées

par des immigrants récents, qu'il s'agisse de couples ou de parents seuls, ont tendance à être plus mobiles que leurs homologues établies de longue date.

ii) Niveau d'instruction

Le niveau d'études est davantage polarisé chez les familles époux-épouse et les familles monoparentales immigrantes que parmi leurs homologues non immigrants. Bien que le pourcentage d'immigrants ayant un diplôme universitaire soit supérieur à celui des familles non immigrantes, la proportion des immigrants dont le niveau d'études est inférieur à la neuvième année est aussi plus élevée.

iii) Activité sur le marché du travail et revenu familial

Dans l'ensemble, les conjoints des familles époux-épouse immigrantes ont tendance à avoir un taux d'activité inférieur à celui de leurs homologues non immigrants, ce qui est en partie attribuable à leurs caractéristiques différentes, comme leur profil d'âge plus avancé[9]. Par contraste avec cette constatation générale, les époux et épouses récemment immigrés sont en fait plus susceptibles d'être actifs que leurs homologues non immigrants. Toutefois, les bienfaits de leur activité supérieure sur le marché du travail ont tendance à être annulés par leur probabilité beaucoup plus grande d'être au chômage. Par exemple, 13,0 % et 16,8 % des époux et épouses récemment immigrés étaient au chômage en 1991, comparativement à 7,7 % et à 10,1 % de tous les époux et épouses immigrants et à 7,4 % et 9,3 % des époux et épouses non immigrantes. Toutefois, comme nous l'avons déjà indiqué aux chapitres 2 et 3, c'est parmi la population des parents seuls, principalement féminine, que l'activité chute à son niveau le plus bas (62,4 %) et que le taux de chômage atteint son sommet (13,3 %). En plus, parmi tous les parents seuls, ce sont les immigrants récents qui sont les moins susceptibles de participer à la vie active (54,5 %) et, lorsqu'ils sont actifs, les plus susceptibles d'être au chômage (21,1 %). À titre comparatif, le taux de chômage parmi les parents seuls atteint en moyenne 12,4 % et 13,5 % pour les immigrants et les non-immigrants, respectivement (tableau 4.2).

Tableau 4.2 : Activité des parents seuls de familles immigrantes et non immigrantes, Canada, Recensement de 1991

Activité sur le marché du travail	Parents seuls de familles immigrantes[1]		Parents seuls récemment immigrés[2]		Parents seuls de familles non immigrantes	
	N^bre	%	N^bre	%	N^bre	%
Tous les parents seuls de 15 ans ou plus	141 385	100,0	27 060	100,0	585 910	100,0
Actifs	88 740	62,8	14 750	54,5	365 300	62,3
Employés	77 695	55,0	11 630	43,0	315 985	53,9
Sans travail	11 040	7,8	3 115	11,5	49 315	8,4
. Taux de chômage	s.o.	12,4	s.o.	21,1	s.o.	13,5
Inactifs	52 650	37,2	12 315	45,5	220 610	37,7

s.o. = sans objet
Remarque : Le taux de chômage indique la proportion des actifs qui sont sans travail.
[1] S'applique au parent seul «immigrant» dans la famille monoparentale immigrante.
[2] S'applique aux immigrants arrivés au Canada entre 1981 et 1991.

9 Lorsqu'on compare les données pour les immigrants et les non-immigrants, il convient de faire remarquer que dans certains cas, les différences peuvent être attribuables à la composition de ces deux populations. Les taux d'activité et les données sur le revenu présentées dans ce rapport n'ont pas été ajustés pour tenir compte des différences de la structure des âges ou des caractéristiques démographiques des immigrants et des non-immigrants.

Le revenu global moyen de 1990 des familles immigrantes était légèrement supérieur à celui des familles non immigrantes (54 855 $ comparativement à 51 170 $). Toutefois, le revenu des familles immigrantes varie selon la durée de leur séjour au pays. Les familles récemment immigrées ont des revenus inférieurs à ceux des immigrants de longue date qui ont eu plus de temps pour s'adapter au marché du travail canadien. Le nombre de familles récemment immigrées qui ont signalé des revenus de 50 000 $ ou plus en 1990 était inférieur à celui des autres familles immigrantes ou des familles non immigrantes ayant déclaré ce niveau de revenu, alors que le nombre de celles qui ont déclaré des revenus du ménage de 10 000 $ ou moins était supérieur (tableau 4.3).

Tableau 4.3 Niveau du revenu familial de 1990 des familles immigrantes et non immigrantes, Canada, Recensement de 1991

Revenu familial en 1990	Familles non immigrantes		Familles immigrantes[1]		Familles récemment immigrées[2]		Familles immigrées de longue date[1]	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Total	4 846 390	100,0	1 308 720	100,0	236 680	100,0	1 072 035	100,0
< 10 000 $[3]	211 595	4,4	63 965	4,9	33 705	14,2	30 265	2,8
10 000 $ -29 999 $	1 127 920	23,3	294 515	22,5	70 320	29,7	224 190	20,9
30 000 $-49 999 $	1 404 540	29,0	339 720	26,0	65 095	27,5	274 625	25,6
50 000 $ ou plus	2 102 340	43,4	610 515	46,6	67 560	28,5	542 955	50,6
Moyenne	51 170 $		54 855 $		39 613 $		58 219 $	

Remarque : Le revenu de l'époux ou conjoint ou du parent seul est utilisé pour représenter le revenu des familles récemment immigrées et immigrées de longue date.

[1] Inclut les familles dont au moins un membre est un immigrant, mais exclut les familles immigrantes dont l'époux ou conjoint ou le parent seul est un non-immigrant.

[2] Fait référence aux immigrants arrivés au Canada entre 1981 et 1990.

[3] Comprend un petit nombre de familles dont le revenu était nul ou négatif en 1990.

En ce qui a trait à la principale source de revenu, les familles immigrantes ressemblent de façon générale à leurs homologues non immigrantes : dans les deux cas, un peu plus de sept familles sur dix dépendent principalement des salaires et traitements. Les paiements de transfert sont la principale source de revenu après les salaires et traitements, qui a été mentionnée par environ 15 % des familles immigrantes et non immigrantes. Enfin, bien que les familles immigrées de longue date aient eu tendance à mentionner le travail autonome et les placements comme principale source de revenu plus souvent que d'autres ménages canadiens, la différence est faible.

Comme les deux tiers des familles non immigrantes, la très grande majorité (62,7 %) des familles immigrantes dépendent de deux soutiens de ménage ou personnes touchant un revenu. Cela vaut tant pour les ménages récemment immigrés (59,3 %) que pour ceux qui sont établis de longue date (61,1 %). Comme on pouvait le prévoir, toutefois, les familles récemment immigrées dépendent davantage d'un seul soutien de ménage (22,4 %) que les familles non immigrantes (16,4 %) ou les familles immigrées de longue date (11,4 %). Par contre, plus de familles immigrées de longue date signalent trois ou quatre soutiens de ménage que leurs homologues non immigrantes (27,4 % comparativement à 16,8 % seulement). Cette différence pourrait être en partie attribuable au fait que les familles immigrées de longue date dépendent un peu plus du revenu tiré d'un travail autonome.

Les familles récemment immigrées, qui sont moins bien établies sur le marché du travail et qui sont plus susceptibles de dépendre d'une seule personne touchant un revenu, sont trois fois plus

nombreuses à avoir de faibles revenus (35,1 %) que les familles immigrées de longue date (11,0 %). Les familles récemment immigrées et, comme le montre le tableau 4.9, notamment les parents seuls sont donc plus susceptibles de connaître des problèmes découlant d'un faible revenu. Par contre, après avoir habité au Canada pendant une assez longue période, les familles immigrantes sont moins nombreuses que les familles non immigrantes (12,1 %) à avoir de faibles revenus (tableau 4.4).

Tableau 4.4 : Fréquence du faible revenu selon le type de famille, Canada, Recensement de 1991

Fréquence du faible revenu	Familles non immigrantes		Familles immigrantes[1]		Familles récemment immigrées[2]		Familles immigrées de longue date[3]	
	N^bre	%	N^bre	%	N^bre	%	N^bre	%
Total	4 846 390	100,0	1 602 745	100,0	236 680	100,0	1 072 040	100,0
Supérieur aux seuils de faible revenu	4 221 240	87,1	1 376 860	85,9	153 170	64,7	951 550	88,8
Faible revenu	588 755	12,1	221 255	13,8	83 095	35,1	117 720	11,0
Sans objet	36 395	0,8	4 625	0,3	420	0,2	2 770	0,3

[1] Exclut les familles immigrantes dont l'époux ou conjoint ou le parent seul n'était pas un immigrant.
[2] Fait référence aux familles dont l'époux ou conjoint ou le parent seul est arrivé au Canada entre 1981 et 1990.
[3] Fait référence aux familles dont l'époux ou conjoint ou le parent seul est arrivé au Canada avant 1981.

4.3 Profil du logement[10]

i) Mode d'occupation et type de logement

Bien que 42,8 % seulement des familles récemment immigrées au Canada soient propriétaires, à long terme, une très forte proportion d'entre elles (80,9 %) accèdent à la propriété. En fait, parmi les immigrants de longue date, la propriété atteint un sommet d'un peu plus de 86 % parmi les ménages de 45 à 64 ans avant de revenir à un niveau légèrement inférieur à 82 % chez les familles de 65 ans et plus. Par conséquent, dans l'ensemble, les familles immigrantes sont légèrement plus susceptibles que les familles non immigrantes d'être propriétaires-occupants (figure 4.4).

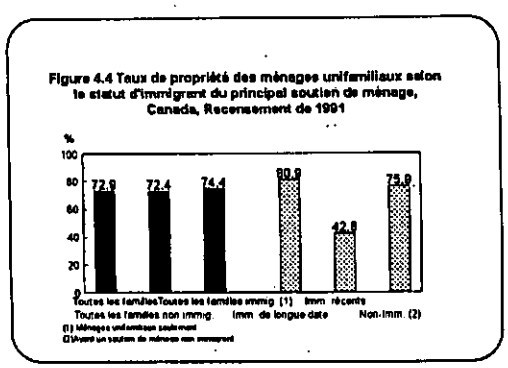

Comme la plupart des Canadiens, la grande majorité des familles immigrantes qui sont propriétaires (78,7 %) habitent dans des maisons individuelles, alors que celles qui sont locataires vivent presque aussi exclusivement (69,2 %) dans des appartements. Seulement 14,2 % des familles immigrantes locataires habitent des maisons individuelles alors que 16,3 % de plus occupent des maisons en rangée et des habitations contiguës. (Figure 4.5)

10 Comme le recensement ne rassemble pas d'information sur les frais de logement des ménages habitant sur des fermes ou dans des logements de bandes sur les réserves indiennes, les analyses dans cette section qui portent sur l'abordabilité et les besoins impérieux de logement excluent ces ménages ou ceux dont les revenus nuls ou négatifs ne permettent pas de calculer des rapports significatifs des frais de logement au revenu.

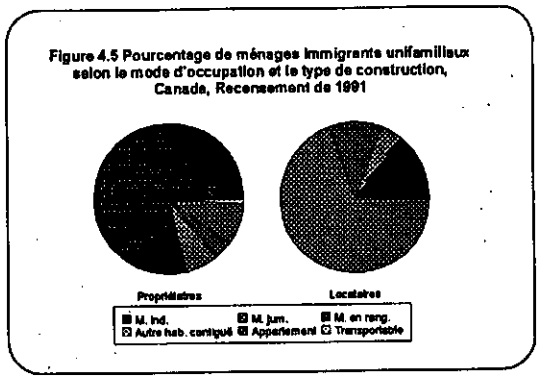

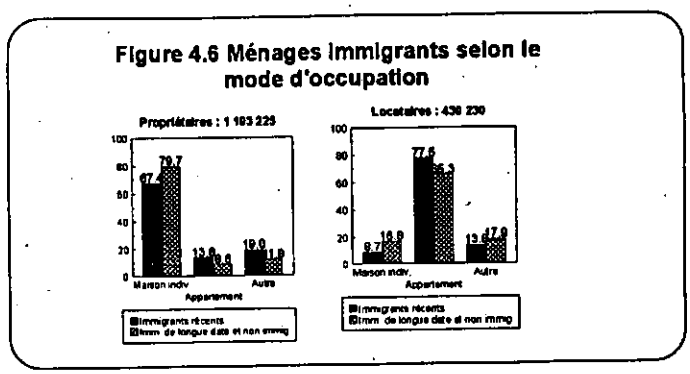

En plus, comme le montre la figure 4.6, quel que soit le mode d'occupation, les familles récemment immigrées sont moins susceptibles d'occuper des maisons individuelles et avec entrée privée et plus nombreuses à habiter des appartements.

ii) Conditions de logement

Taille convenable

Alors que très peu de ménages familiaux vivent dans des logements occupés par plus d'une personne par pièce, les familles immigrantes sont légèrement plus susceptibles de connaître cette situation (2,2 %) que les parents seuls (0,6 %) ou les jeunes couples (1,6 %) non immigrants. La différence est en grande partie attribuable aux ménages récemment immigrés. Bien qu'ils ne représentent que 14,4 % de tous les ménages familiaux immigrants, ils constituent plus de la moitié (56,8 %) de ceux qui comptent plus d'une personne par pièce. De même, bien que 1 % seulement des ménages familiaux immigrants habitent des logements sans chambre à coucher, la moitié de ces ménages familiaux sont dirigés par des soutiens de ménage récemment immigrés qui louent leur logement. La Norme nationale d'occupation plus détaillée offre une dernière preuve du fait que le surpeuplement est en grande partie une situation temporaire que connaissent les ménages récemment immigrés. Selon cette norme, bien que 25,0 % des ménages récemment immigrés habitent des logements dont le nombre de chambres à coucher est insuffisant, 6,8 % des familles immigrantes de longue date vivent dans ces conditions.

Qualité convenable

Les familles immigrantes habitent des logements en relativement bon état par rapport à ceux des familles en général. Quelque 6,2 % des logements occupés par les familles immigrantes ont besoin de réparations majeures comparativement, par exemple, à 8,6 % et 11,6 % des maisons occupées, respectivement, par les jeunes couples et les familles monoparentales en général. Cela signifie néanmoins que près de 100 000 familles immigrantes occupent des logements ayant besoin de réparations majeures. Au niveau du nombre absolu de personnes habitant des logements ayant besoin de réparations majeures, les propriétaires surpassent les locataires (près de 61 000 contre 36 000, ou 62,1 % contre 36,8 %). Toutefois, en ce qui concerne la probabilité de vivre dans un logement de qualité inadéquate, les locataires sont plus touchés que les propriétaires. Bien que les locataires ne constituent que 25,5 % des familles immigrantes, ils représentent 36,8 % des familles immigrantes vivant dans des logements nécessitant des réparations majeures. Enfin, les locataires payant 30 % ou plus de leur revenu pour se loger et vivant néanmoins dans des logements ayant besoin de réparations majeures ont le revenu moyen le plus bas de toutes les familles immigrantes (tableau 4.5).

Tableau 4.5. État du logement selon le mode d'occupation et le revenu moyen du ménage, Recensement de 1991

État du logement	Nombre de familles immigrantes	Revenu moyen du ménage				
		Toutes les familles immigrantes	Propriétaires		Locataires	
			RFLR[1] <30 %	RFLR de 30 % et plus	RFLR <30 %	RFLR 30 % et plus
		$	$	$	$	$
Entretien régulier seulement	1 129 460	57 759	69 959	39 177	47 258	17 766
Réparations mineures	346 570	53 648	65 213	36 302	47 509	17 592
Réparations majeures	98 105	45 645	58 187	32 432	45 477	16 203

[1]RFLR = Rapport des frais de logement au revenu

Abordabilité

Propriétaires

Dans l'ensemble, 17,6 % seulement des familles immigrantes propriétaires consacrent 30 % ou plus de leur revenu au logement. Toutefois, parmi les propriétaires, 40,7 % des familles qui sont dirigées par des soutiens de ménage récemment immigrés dépensent plus que la norme, alors que 16,1 % des familles dont les soutiens sont des immigrants de longue date et 13,5 % seulement des soutiens de famille qui ne sont pas des immigrants dépensent 30 % ou plus de leur revenu pour se loger. Le fait que les familles avec soutiens récemment immigrés soient plus susceptibles que toutes les familles immigrantes propriétaires de dépenser plus que la norme pour leur logement est lié à leur situation au niveau du revenu. Parmi les familles propriétaires qui consacrent 30 % ou plus de leur revenu au logement, celles qui sont dirigées par des immigrants récents sont plus susceptibles d'avoir de faibles revenus : 34,2 % comparativement à 28,0 % des familles dont le soutien est un immigrant de longue date et à 17,9 % seulement de celles dont le soutien n'est pas un immigrant.

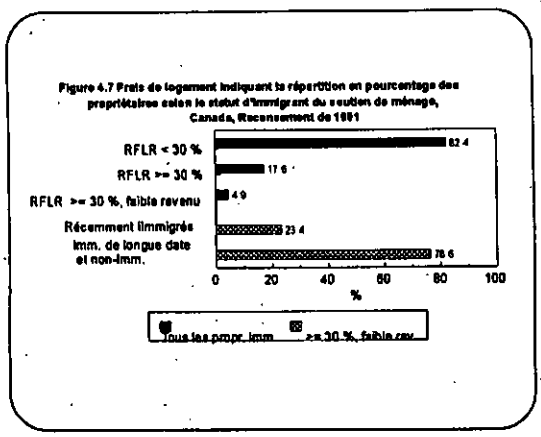

Parmi les familles immigrantes propriétaires, 56 395 ou 4,9 % ont de faibles revenus et dépensent 30 % ou plus de leur revenu pour se loger (tableau 4.6). En 1990, ces propriétaires à faible revenu avaient des revenus du ménage de 13 463 $ en moyenne, soit le cinquième seulement du revenu médian de toutes les familles immigrantes propriétaires pour cette année-là.

Tableau 4.6 Ménages immigrants unifamiliaux propriétaires selon le rapport des frais de logement au revenu (RFLR) et le revenu moyen du ménage, Recensement de 1991

	Toutes les familles immigrantes		Soutien de ménage récemment immigré		Soutien de ménage immigré de longue date		Soutien de ménage non immigrant	
	N[bre]	Revenu ($)	N[bre]	Revenu ($)	N[bre]	Revenu ($)	N[bre]	Revenu ($)
Tous les propriétaires	1 162 660	63 045	94 750	54 674	834 910	62 794	233 000	67 349
RFLR <30 %	958 460	68 369	56 150	67 842	700 800	67 562	201 510	71 322
RFLR 30 % et plus	204 200	38 059	38 605	35 523	134 110	37 881	31 485	41 922
Sup. aux seuils de faible revenu	147 805	47 444	25 395	46 916	96 570	47 394	25 845	48 146
Faible revenu	56 395	13 463	13 210	13 624	37 545	13 414	5 640	13 412

Locataires

Les familles immigrantes locataires sont presque deux fois plus susceptibles que les propriétaires de consacrer 30 % ou plus de leur revenu au logement. Près du tiers dépensent plus que la norme et sept sur dix de ces familles sont des ménages à faible revenu. En fait, bien que la grande majorité des propriétaires qui dépensent plus que la norme n'aient pas de faibles revenus, c'est le contraire pour les locataires (figures 4.7 et 4.8). Enfin, bien que 23,4 % seulement des familles immigrantes propriétaires à faible revenu soient dirigées par des soutiens de ménage récemment immigrés, près de la moitié (48,2 %) des familles locataires à faible revenu dépendent de soutiens récemment immigrés (tableau 4.7). Encore plus que dans le cas des propriétaires, les familles locataires dirigées par des soutiens récemment immigrées sont les plus susceptibles de consacrer plus que la norme au logement en raison de leur faible revenu. Premièrement, parmi les ménages locataires, 41,6 % de ceux qui sont dirigés par des soutiens récemment immigrés dépensent 30 % ou plus de leur revenu pour se loger, alors que 28,6 % et 22,1 % seulement de ceux qui sont dirigés par des immigrants de longue date et des non-immigrants, respectivement, dépensent une somme supérieure à la norme. Deuxièmement, parmi les familles dirigées par des soutiens récemment immigrés qui dépensent plus que la norme pour se loger, 82,4 % ont de faibles revenu, comparativement à 63,4 % et 56,2 % des familles dirigées par des soutiens immigrants de longue date et non immigrants, respectivement. Ainsi, en 1991, 42 405 ménages locataires à faible revenu dirigés par des soutiens récemment immigrés payaient une somme supérieure à la norme pour leur logement tout en ayant un revenu moyen de 11 794 $ (tableau 4.7).

Figure 4.8 Frais de logement indiquant la répartition en pourcentage des locataires selon le statut d'immigrant du soutien du ménage, Canada, Recensement de 1991

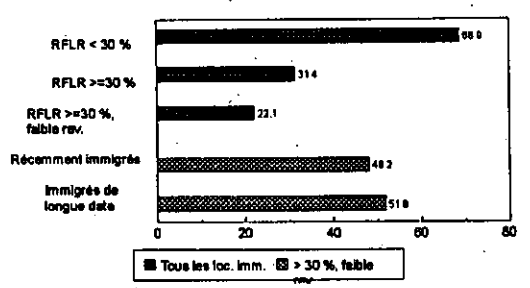

Dans l'ensemble, plus d'une famille immigrante locataire sur cinq (22 % ou près de 88 000 familles) ont de faibles revenus et dépensent 30 % ou plus de ce revenu pour se loger. En 1990, ces locataires à faible revenu devaient se débrouiller avec un revenu du ménage qui atteignait en moyenne 12 285 $, soit le tiers seulement du revenu médian de toutes les familles immigrantes locataires cette année-là (tableau 4.7).

Tableau 4.7 Ménages immigrants unifamiliaux locataires selon le rapport des frais de logement au revenu (RFLR) et le revenu moyen du ménage, Recensement de 1991

	Toutes les familles immigrantes		Soutien de ménage récemment immigré		Soutien de ménage immigré de longue date		Soutien de ménage non immigrant	
	n^bre	Revenu ($)	n^bre	Revenu ($)	n^bre	Revenu ($)	n^bre	Revenu ($)
Tous les locataires	398 280	37 864	123 460	30 833	199 465	39 577	75 365	44 848
RFLR <30 %	273 125	47 159	72 050	41 932	142 350	47 895	58 720	51 790
RFLR 30 % et plus	125 160	17 580	51 405	15 275	57 110	18 844	16 650	20 361
Sup. aux seuils de faible revenu	37 200	30 099	8 995	31 684	20 920	29 448	7 285	30 013
Faible revenu	87 960	12 285	42 405	11 794	36 190	12 713	9 365	12 854

Besoins impérieux de logement

Dans l'ensemble, les ménages familiaux immigrants sont légèrement plus susceptibles de vivre en deçà des normes de logement et d'éprouver des besoins de logement que les ménages familiaux non immigrants. En fait, toutefois, seules les familles récemment immigrées qui viennent de s'installer au Canada connaissent des niveaux de besoins considérablement supérieurs. Une fois bien installées au Canada, les familles immigrantes de longue date ont des conditions de logement à peu près identiques à celles des familles non immigrantes (tableau 4.8). En fait, quel que soit le statut d'immigrant, les mêmes types de familles connaissent des besoins de logement pour les mêmes types de raisons.

Table 4.8 Conditions de logement des familles immigrantes et non immigrantes selon le statut d'immigrant, Recensement de 1991

Statut d'immigrant des familles	% vivant en deçà des normes de logement	% ayant des besoins impérieux de logement
Familles non immigrantes	25,7	10,6
Familles immigrantes	30,9	12,2
.Familles récemment immigrées	57,8	31,8
.Familles immigrées de longue date	27,5	9,8
.Soutiens de ménage non immigrants	23,4	6,5
Toutes les familles	27,0	11,0

Comme leurs homologues non immigrantes, les familles monoparentales immigrantes sont les plus susceptibles de toutes les familles immigrantes de connaître des besoins de logement. En 1991, les parents seuls récemment immigrés qui louaient leur logement ont déclaré un revenu total du ménage de moins de 13 000 $ en 1990 (tableau 4.12). Bien que les familles biparentales immigrantes soient légèrement plus nombreuses, en moyenne, à se trouver dans le besoin que les familles de ce genre non immigrantes, cela est en grande partie attribuable aux besoins beaucoup plus grands que connaissent les familles de ce genre récemment immigrées. En fait, la probabilité que les ménages biparentaux récemment immigrés aient des besoins impérieux de logement est à peu près quatre fois plus élevée que dans le cas de leurs homologues immigrés de longue date et non immigrants (tableau 4.9).

Table 4.9 Fréquence des besoins impérieux de logement des familles immigrantes et non immigrantes, selon le type de famille et le statut d'immigrant, Recensement de 1991

Statut d'immigrant	Type de ménage		
	Familles biparentales	Familles monoparentales	Toutes les familles
Familles non immigrantes	6,5	39,7	10,6
Familles immigrantes	9,8	37,1	12,2
.Récemment immigrées	27,4	65,1	31,8
.Immigrées de longue date	7,4	31,2	9,8
.Soutiens non immigrants	6,0	26,2	6,5
Toutes les familles	7,4	39,2	11,0

En plus, comme leurs homologues non immigrants, les ménages locataires immigrants sont cinq fois plus susceptibles que les propriétaires d'avoir des besoins impérieux de logement. En fait, les trois quarts des familles récemment immigrées dont les besoins de logement sont les plus grands sont des locataires (tableaux 4.10 et 4.13).

Tableau 4.10 Mode d'occupation et fréquence des besoins impérieux de logement parmi les familles immigrantes et non immigrantes, Recensement de 1991

Statut d'immigrant	% de propriétaires ayant des besoins impérieux	% des locataires ayant des besoins impérieux
Familles non immigrantes	5,0	24,9
Familles immigrantes	6,5	29,0

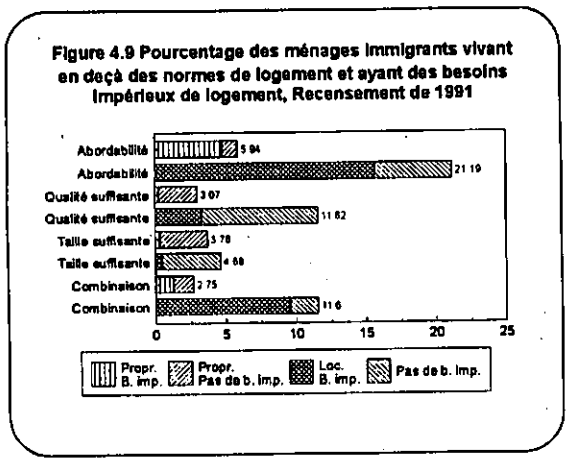

Comme les familles non immigrantes, les familles immigrantes éprouvent le plus souvent des besoins impérieux de logement en raison de problèmes liés à l'abordabilité (figure 4.9 et tableau 4.11). Toutefois, ce qui est assez différent, c'est la tendance beaucoup plus marquée des familles immigrantes à vivre dans des conditions de surpeuplement. Alors que 1,6 % seulement des familles non immigrantes vivent dans des logements surpeuplés et éprouvent des besoins impérieux de logement, c'est le cas de quelque 3,5 % des familles immigrantes.

Tableau 4.11 Caractéristiques du logement des ménages immigrants unifamiliaux, Recensement de 1991

	Toutes les familles immigrantes	Soutiens récemment immigrés	Soutiens immigrés de longue date	Soutiens non immigrants
Taille du logement				
. n^{bre} inférieur aux normes	135 865	54 645	70 295	10 930
-propriétaires	51 380	9 380	36 890	5 110
-locataires	84 490	45 265	33 400	5 825
. n^{bre} dans le besoin	54 530	29 815	21 970	2 750
-propriétaires	9 505	3 115	5 840	555
-locataires	45 025	26 695	16 135	2 195
Qualité du logement				
. n^{bre} inférieur aux normes	97 405	15 770	60 880	20 755
-propriétaires	61 135	5 170	42 560	13 410
-locataires	36 270	10 600	18 325	7 345
. n^{bre} dans le besoin	23 950	6 685	13 875	3 390
-propriétaires	10 405	1 300	7 505	1 600
-locataires	13 545	5 385	6 365	1 790
Abordabilité du logement				
. n^{bre} inférieur aux normes	289 820	68 095	175 500	46 200
-propriétaires	193 285	34 730	127 635	30 915
-locataires	96 500	33 360	47 855	15 280
. n^{bre} dans le besoin	134 435	41 105	76 770	16 535
-propriétaires	62 120	13 040	42 240	6 835
-locataires	72 280	28 050	34 525	9 695

Tableau 4.12 Familles immigrantes ayant des besoins de logement, selon le type de famille, Recensement de 1991

(Nombre de ménages dans le besoin)

		Familles biparentales		Familles monoparentales	
	n^bre dans le besoin	n^bre dans le besoin	Revenu moyen ($)	n^bre dans le besooin	Revenu moyen ($)
Récemment immigrées	69 495	52 960	15 274	16 535	13 142
.propriétaires	16 230	14 335	16 578	1 890	14 409
-sans enfants	2 040	2 040	11 229	s.o.	s.o.
-avec enfants	14 195	12 300	17 465	1 895	14 409
.locataires	53 265	38 625	14 790	14 640	12 978
-sans enfants	9 505	9 505	11 073	s.o.	s.o.
-avec enfants	43 760	29 120	16 003	14 640	12 978
Immigrées de longue durée	101 425	68 520	16 625	33 005	15 011
.propriétaires	50 590	41 180	16 490	9 610	16 409
-sans enfants	15 525	15 525	12 789	s.o.	s.o.
-avec enfants	35 255	25 650	18 729	9 605	16 409
.locataires	50 745	27 345	16 830	23 400	14 437
-sans enfants	13 100	13 100	14 999	s.o.	s.o.
-avec enfants	37 645	14 245	18 513	23 400	14 437
Soutien non immigrant	20 115	18 060	15 667	2 055	14 009
.propriétaires	8 160	7 635	16 297	525	14 329
-sans enfants	3 000	3 000	13 665	s.o.	s.o.
-avec enfants	5 165	4 635	18 000	530	14 329
.locataires	11 955	10 430	15 207	1 525	13 898
-sans enfants	5 325	5 325	13 417	s.o.	s.o.
-avec enfants	6 630	5 105	17 073	1 525	13 898

s.o. = sans objet

En conclusion, les conditions de logement des familles immigrantes et non immigrantes sont généralement très semblables. Parmi les familles immigrantes, seules celles qui sont arrivées au Canada récemment et qui n'ont pas encore eu le temps de bien s'adapter à leur nouveau milieu connaissent des niveaux de besoin considérablement supérieurs à ceux des ménages non immigrants. En résumé, quelque 56,6 % de ces familles récemment immigrées louent un logement et 49,8 % d'entre elles vivent dans des appartements. Comme le montre le tableau 4.13, les familles dans le besoin sont beaucoup plus susceptibles de louer leur logement (76,6 %) et d'habiter dans un appartement (66,6 %). En plus, la très grande majorité des ménages dans le besoin subviennent aux besoins de leurs enfants (83,3 %) avec leurs faibles revenus. Bien que tous les ménages immigrants dans le besoin aient déclaré de très faibles revenus, les locataires

récemment immigrés sans enfants ont déclaré le revenu moyen le plus bas en 1990, soit 11 000 $ seulement.

Tableau 4.13 Familles immigrantes ayant des besoins de logement selon les caractéristiques du logement, Recensement de 1991

(Nombre de ménages dans le besoin)

		Type de logement			
		Avec entrée privée		Appartement	
	n^bre dans le besoin	n^bre dans le besoin	Revenu moyen ($)	n^bre dans le besoin	Revenu moyen ($)
Récemment immigrées	69 495	23 225	15 743	46 270	14 277
.propriétaires	16 230	13 105	16 288	3 125	16 482
-sans enfants	2 040	1 490	11 077	545	11 644
-avec enfants	14 195	11 610	16 957	2 580	17 509
.locataires	53 270	10 115	15 038	43 145	14 117
-sans enfants	9 505	945	11 321	8 565	11 046
-avec enfants	43 760	9 180	15 420	34 585	14 877
Immigrées de longue date	101 530	56 625	16 484	44 900	15 617
.propriétaires	50 780	42 180	16 497	8 605	16 366
-sans enfants	15 520	12 305	12 515	3 215	13 841
-avec enfants	35 255	29 870	18 137	5 390	17 873
.locataires	50 745	14 445	16 446	36 295	15 440
-sans enfants	13 100	1 930	14 476	11 165	15 090
-avec enfants	37 645	12 520	16 751	25 130	15 595
Soutien non immigrant	20 115	11 750	15 944	8 370	14 871
.propriétaires	8 160	7 325	16 061	835	17 121
-sans enfants	3 000	2 585	13 362	410	15 565
-avec enfants	5 165	4 735	17 534	425	18 628
.locataires	11 955	4 420	15 752	7 530	14 621
-sans enfants	5 325	1 215	12 637	4 110	13 647
-avec enfants	6 635	3 210	16 929	3 420	15 792

GLOSSAIRE et COURTE BIBLIOGRAPHIE SUR LES CONDITIONS DE LOGEMENT

GLOSSAIRE

I LOGEMENTS

. Par **état du logement,** on entend la mesure dans laquelle, de l'avis du répondant, le logement a besoin de réparations (ce qui exclut les rénovations ou les agrandissements souhaitables). Par exemple, on considère qu'un logement a besoin de réparations majeures si ses installations électriques ou de plomberie sont défectueuses ou s'il a besoin de réparations structurales des murs, des planchers ou des plafonds.

. Par **logement (privé)**, on entend un ensemble distinct de pièces d'habitation, ayant une entrée privée de l'extérieur ou d'un couloir, d'un hall d'entrée, d'un vestibule ou d'un escalier commun à l'intérieur du bâtiment. L'entrée du logement doit pouvoir être utilisée sans qu'il soit nécessaire de passer par le logement de quelqu'un d'autre.

. Les **normes de logement** évoluent en fonction de l'amélioration des conditions de logement et des attentes sociales dominantes. Les normes d'aujourd'hui stipulent que le logement doit être de **qualité convenable** tout en étant **abordable** et de **taille convenable** pour les ménages canadiens. Chacune de ces normes est définie ci-dessous :

. **qualité convenable** : pour être de qualité convenable, un logement ne doit avoir besoin que d'entretien régulier ou, au pire, de réparations mineures. Les logements ayant besoin de réparations majeures ne sont pas considérés comme étant en bon état ou de qualité convenable;

. **abordabilité** : pour être abordables, les frais de logement doivent être inférieurs à 30 % du revenu brut total du ménage; et

. **taille convenable** : pour avoir une taille convenable, un logement doit avoir suffisamment de chambres à coucher pour le ménage, compte tenu du nombre total de ses membres, de leurs âges et de leurs rapports les uns avec les autres. Le nombre de chambres à coucher requis est précisé dans la **Norme nationale d'occupation** qui est définie dans la section de ce glossaire portant sur les besoins de logement.

. Par **type de construction du logement**, on entend les caractéristiques structurales et(ou) la configuration du logement, c'est-à-dire s'il s'agit d'une maison individuelle, d'un appartement dans un immeuble de grande hauteur, d'une maison en rangée, d'une maison mobile, etc.

. Les **appartements** dans le contexte de cette étude comprennent : un appartement dans un duplex isolé, un appartement dans un immeuble de cinq étages ou plus et un appartement dans un immeuble de moins de cinq étages.

. Par **pièces**, on entend le nombre de pièces dans un logement. Une pièce est un espace clos à l'intérieur d'un logement qui est fini et dans lequel on peut vivre toute l'année.

. Par **chambres à coucher**, on entend toutes les pièces conçues et meublées pour servir de chambres à coucher et utilisées principalement pour dormir, même si cette utilisation peut être occasionnelle (p. ex., chambre d'invité).

. Par **valeur du logement**, on entend le montant en dollars que le propriétaire s'attendrait à tirer du logement s'il le vendait.

II GÉOGRAPHIE

. Par **région métropolitaine de recensement (RMR)**, on entend la principale zone de marché du travail d'un centre urbanisé (ou d'une zone bâtie en continu) ayant une population de 100 000 personnes ou plus. Ces régions contiennent des municipalités entières qui sont complètement intégrées dans le centre urbain ou dont certaines parties y sont intégrées, ainsi que d'autres municipalités si a) au moins 40 % de la population active occupée vivant dans la municipalité travaille dans le centre urbanisé ou b) au moins 25 % de la population active occupée travaillant dans la municipalité vit dans le centre urbanisé.

. Par **municipalité**, on entend une zone constituée en société, qui est régie par les lois provinciales et territoriales. Ces lois varient d'une province à l'autre. En plus, les noms, les statuts et les pouvoirs administratifs des municipalités varient à l'intérieur de chaque province.

III FAMILLES ET MÉNAGES

FAMILLES

. Par **famille de recensement**, on entend un époux et une épouse (avec ou sans enfants célibataires, peu importe leur âge) ou un parent seul, quel que soit son état civil, avec un ou plusieurs enfants célibataires, peu importe leur âge, vivant dans le même logement. Aux fins du recensement, les conjoints de fait sont considérés comme étant mariés, quel que soit leur état civil légalement reconnu.

. Par **enfants**, on entend les fils et les filles (y compris les enfants adoptés et les enfants du conjoint) célibataires, peu importe leur âge, qui habitent dans le même logement que leur(s) parent(s). Les fils et les filles qui ont déjà été mariés, peu importe leur état civil au moment du dénombrement, ne sont pas considérés comme des membres de la famille de leurs parents même s'ils habitent avec eux dans le même logement.

. Par **personnes hors famille**, on entend les membres du ménage qui n'appartiennent pas à une famille de recensement. Elles peuvent être des *parents* de la personne de référence du ménage – personne 1 (p. ex., beau-frère, cousin, grand-parent) ou n'avoir *aucun lien de parenté* avec elle (p. ex., chambreur, colocataire, employé). Une personne vivant seule est toujours une personne hors famille.

MÉNAGES

. Par **ménage**, on entend une personne ou un groupe de personnes (autres que des résidents étrangers) qui occupe le même logement et qui n'a pas de domicile habituel ailleurs au Canada. Un ménage comprend habituellement un groupe familial avec ou sans chambreurs, employés, etc. Toutefois, il peut comprendre deux familles ou plus qui partagent un logement, un groupe de personnes sans liens de parenté ou une personne vivant seule.

. Par **ménage unifamilial sans personnes supplémentaires**, on entend une famille de recensement unique sans personnes hors famille qui occupe un logement privé. Il s'agit des ménages familiaux sur lesquels ce rapport est axé.

. Par **principal soutien de ménage**, on entend la personne principalement responsable du paiement des frais de logement du ménage.

. **Principaux soutiens de ménage immigrants :**

. Par **soutien de ménage récemment immigré**, on entend le soutien de ménage d'une famille immigrante qui est devenu un résident permanent du Canada entre 1981 et 1991;

. Par **soutien de ménage immigré de longue date**, on entend le soutien de ménage d'une famille immigrante qui est devenu un résident permanent du Canada avant 1981; et

. Par **soutien de ménage non immigrant**, on entend le soutien de ménage d'une famille immigrante qui est un citoyen canadien de naissance.

. Le **mode d'occupation** s'entend des conditions dans lesquelles un logement est occupé, c.-à-d. si un membre du ménage possède ou loue le logement, ou si le logement appartient à une bande indienne dans une réserve ou un établissement indien où les besoins impérieux de logement ne peuvent pas être calculés en raison du traitement différent des frais de logement dans ces zones.

IV REVENU

. Par **revenu**, on entend le revenu annuel total de 1990 déclaré par tous les membres de la famille.

. Par **seuil de faible revenu**, on entend la limite de revenu établie par Statistique Canada pour indiquer le point où la partie de son revenu brut qu'une famille ou un individu dépense pour se nourrir, se loger et s'habiller dépasse de 20 % le montant qu'une famille ou un individu canadien moyen dépense pour satisfaire ces besoins de base. Ces seuils, qui varient selon l'endroit et la taille de la famille, sont une mesure relative utilisée pour déterminer les familles et individus considérés comme ayant un faible revenu.

V FRAIS DE LOGEMENT ET BESOINS DE LOGEMENT

FRAIS DE LOGEMENT

. Par **loyer brut**, on entend les mensualités moyennes totales versées par les ménages locataires pour occuper un logement. Il comprend le loyer en espèces et les dépenses pour les services publics qui ne sont pas compris dans le loyer.

. Par **principaux paiements du propriétaire**, on entend les mensualités moyennes totales versées par les ménages propriétaires pour occuper un logement. Ils comprennent, en plus des paiements de principal et d'intérêt, des droits de copropriété, le cas échéant, et des impôts fonciers, les dépenses pour tous les combustibles (mazout, gaz, charbon, bois ou autres), l'électricité, l'eau et d'autres services municipaux.

. **Abordabilité du logement**

. Par **rapport des frais de logement au revenu**, on entend la proportion du revenu mensuel moyen total du ménage en 1990 qui a été consacrée aux principaux paiements du propriétaire (dans le cas des logements de propriétaires-occupants) ou au loyer brut (dans le cas des logements loués).

BESOINS DE LOGEMENT

. Par **ménages ayant des besoins impérieux de logement**, on entend les ménages qui vivent en deçà d'au moins une des normes contemporaines d'abordabilité, de taille convenable ou de qualité convenable *et* dont le revenu total du ménage est insuffisant pour leur permettre d'obtenir un logement locatif qui répond à ces normes.

. Par **besoin lié à la qualité**, on entend les ménages ayant des besoins impérieux de logement dont les habitations sont inférieures à la norme contemporaine de qualité convenable, c.-à-d. qui ont besoin de réparations majeures.

. Par **besoin lié à l'abordabilité**, on entend les ménages ayant des besoins impérieux de logement qui sont en deçà de la norme contemporaine en matière d'abordabilité, c'est-à-dire qu'ils dépensent 30 % ou plus de leur revenu total pour obtenir un logement.

. Par **besoin lié à la taille**, on entend les ménages ayant des besoins impérieux de logement dont l'habitation est inférieure à la norme contemporaine en matière de taille convenable, c'est-à-dire à la Norme nationale d'occupation.

. Par **Norme nationale d'occupation**, on entend la norme qui est appliquée pour déterminer combien de chambres à coucher un logement doit comprendre pour qu'un ménage soit logé convenablement. Cette norme tient compte à la fois de la taille et de la composition du ménage. De façon précise, selon cette norme, une habitation loge un ménage convenablement si le nombre maximal de personnes par chambre à coucher ne dépasse pas deux et si :

- les parents ont une chambre à coucher distincte de celle de leurs enfants;
- les membres du ménage de 18 ans ou plus ont une chambre à coucher séparée à moins qu'ils ne soient mariés ou conjoints de fait;
- les personnes à charge de cinq ans ou plus de sexe différent ne partagent pas une même chambre à coucher; et
- les studios en bon état sont considérés comme un logement convenable pour les ménages de personnes seules.

BIBLIOGRAPHIE SUR LA MESURE DES CONDITIONS DE LOGEMENT

Société canadienne d'hypothèques et de logement. **Les besoins impérieux de logement au Canada**, Division de la recherche, Ottawa, n° de commande LNH 6567, 1991.

Société canadienne d'hypothèques et de logement. **Le point en recherche et développement, série socio-économique**, n° 7, «Comparaison des mesures utilisées au Canada, aux États-Unis et en Angleterre pour déterminer les besoins de logement», 1992.

NOTES

Ca OOS

STATISTICS CANADA LIBRARY
STATISTICS CANADA LIBRARY
1010266043

ex. 3